



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 09 JUILLET 2026

Le 09 juillet 2026, à 18 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, dûment convoqué le 03 juillet 2026 s'est réuni au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de M. Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° CC-2026-113

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2025 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

MEMBRES EN EXERCICE : 48 - QUORUM : 25 - PRESENTS : 36 - PROCURATIONS : 4 - VOTANTS : 40

Présents :

APT : M. Jean AILLAUD, Mme Dominique SANTONI, M. Frédéric SACCO, Mme Gaëlle LETTERON, Mme Laure KALTENBACH-FOURNIER, M. Laurent COSTAGLIOLA-DI-FIORE, Mme Ines MAYSTRE, M. Patrick BONNET, M. Christophe CARMINATI, Mme Janet GUEVEL TAVOLINI, Mme Céline CELCE

AURIBEAU : M. Roland CICERO

BONNIEUX : M. Pascal RAGOT

CASENEUVE : M. Gilles RIPERT

CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD

GARGAS : Mme Justine ESCHENBRENNER, Mme Florence QUAGHEBEUR

GIGNAC : M. Christophe MEZARD

GOULT : Mme Christine FLORENT

JOUCAS : M. Lucien AUBERT

LACOSTE : M. Bruno PITOT

LAGARDE D'APT : Mme Maryse BONNET

LIoux : M. Patrice FOURNIER

MURS : M. Alexandre BERGODAA

MENERBES : M. Patrick MERLE

ROUSSILLON : M. Patrick ICARD

RUSTREL : M. Guillaume JEAN

SAIGNON : M. Jean-Pierre BOYER

SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL

SAINT-PANTALÉON : M. Luc MILLE

SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : M. Christian BELLOT, Mme Sophie DELAYE, M. Marc RICHARDOT

SIVERGUES : Mme Martine CALAS

VIENS : M. Frédéric ROUX

VILLARS : M. Thomas SAMPIETRO

Absents :

APT : M. Cédric MAROS, M. El Hadji NDIOUR, Mme Charlotte KHALFAOUI, M. Emmanuel LAURO, Mme Florence SAOUDI

CÉRESTE-EN-LUBERON : M. Gérard BAUMEL

GARGAS : M. Pierre MARTIN

ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY

Procurations :

APT : Mme Isabelle NOTARIANNI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD

BUoux : M. Patrice HIVERT donne pouvoir à Mme Martine CALAS

GARGAS : M. Patrick SIAUD donne pouvoir à Mme Justine ESCHENBRENNER

SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : Mme Sandrine ISSON donne pouvoir à M.

Christian BELLOT
084-200040624-20260709-2026-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-39 qui prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Considérant, que ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier,

Considérant, la présentation du rapport d'activités 2025 de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon par le président.

**L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OÙ L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

À l'unanimité,

Prend acte, du rapport d'activités 2025 de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon tel qu'il est présenté,

Dit, que le rapport sera communiqué aux maires des communes membres.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,
Mme Ines MAYSTRE



Le Président,
M. Gilles RIPERT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Mise en ligne le : 22/07/2026

CC-2026-113

Accusé de réception en préfecture
084-200040524-20260709-2026-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

Page 2 sur 2



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Accusé de réception en préfecture
054-20234-3524-20250709-2025-119-DE
Date de rétrotransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/05/2025
Service de Tourisme - CCPA

GOUVERNANCE 7

Carte d'identité	8 & 9
Mandat 2020-2026	10 & 11
Gouvernance interne et externe	12

LES COMPÉTENCES 13

Développement économique et attractivité territoriale	15 & 16
Planification et Habitat	17 & 18
Transition écologique	19 & 20
Le plan d'eau de la Rialle	21
Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée	22
La Petite enfance	24 & 25
Enfance – Jeunesse, partenariat avec Lou Pasqué	26
Le Lien	27
Convention Territoriale Globale	28
Les affaires culturelles	30 à 32
Tourisme	34 & 35
Eau potable	37 & 38
Assainissement collectif	39 & 40
Assainissement non collectif	41
GEMAPI	43

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS 44

Les Ressources Humaines	45 & 46
Les Finances	47 à 49

LES SERVICES SUPPORTS 50

Marchés Publics	51
Communication	52
Urbanisme	53
Le Patrimoine	54 & 55

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (*Établissements Publics de Coopération Intercommunale*). L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit : « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

Accusé de réception en préfecture
004-2025-1624-2025-789-2126-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

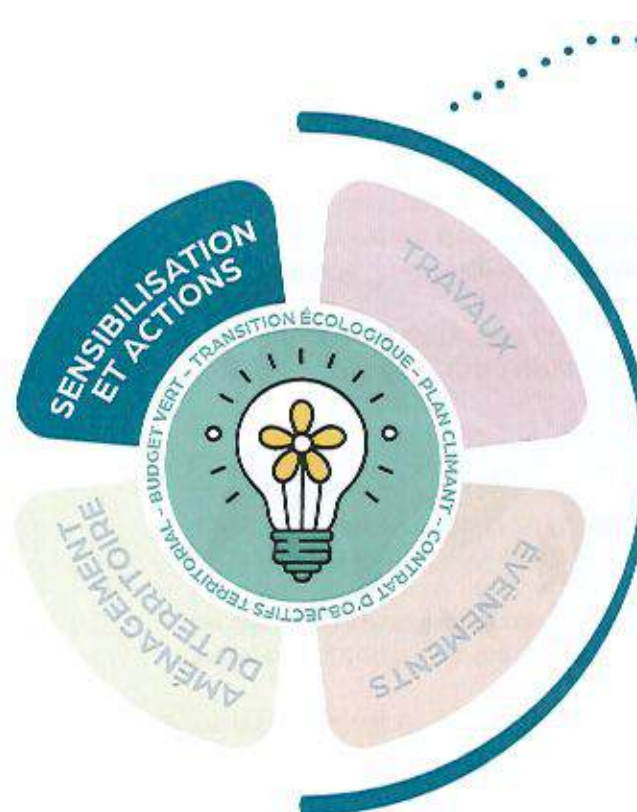
2025 : Une année d'actions concrètes pour la transition écologique sur le territoire de la CCPAL

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) poursuit ses actions en faveur de la transition écologique, consolidant ses engagements à travers des initiatives concrètes et structurantes. Au cœur de cette dynamique, le PLAN CLIMAT et le Contrat d'Objectifs Territorial ont permis de définir un plan d'action stratégique centré autour de quatre grands axes :

- 1 - Le pilotage transversal de la transition,
- 2 - Le développement de l'économie circulaire,
- 3 - La transition énergétique,
- 4 - L'adaptation au changement climatique.

Pour renforcer cette approche, la CCPAL met progressivement en place une méthodologie dans le but d'élaborer un budget vert, en conformité avec la loi des finances 2025. L'objectif de cet outil d'analyse sera de classer les dépenses selon leur impact sur l'environnement et de valoriser les choix d'investissement réalisés qui ont un impact positif.

Zoom sur quelques actions phares qui illustrent cet engagement en faveur de la transition écologique.



GESTION DES DÉCHETS ET ÉCO-GESTES : ENGAGER LES USAGERS DU CAP LUBERON

À l'occasion des 1 an du composteur collectif, une sensibilisation des locataires du Cap Luberon a été menée en partenariat avec le SIRTOM pour encourager la réduction et la valorisation des déchets. Elle s'est accompagnée de mesures concrètes : collecte des piles, renforcement du tri sélectif et suivi des impressions afin de limiter la consommation de papier.

RÉDUCTION DES DÉCHETS : FORMER ET FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

Des formations au tri des déchets ont été organisées à la CCPAL et au conservatoire de musique, en lien avec le SIRTOM, accompagnées de l'installation de poubelles de tri et de la mise en place d'un composteur collectif. En parallèle, un travail de sensibilisation auprès des agents a permis de faire évoluer les pratiques de tri et d'achat afin de limiter le gaspillage et la production de déchets.

Accusé de réception en préfecture
09-200040824-20200708-2026-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

EAU ET ASSAINISSEMENT : PRÉSERVER UNE RESSOURCE VITALE

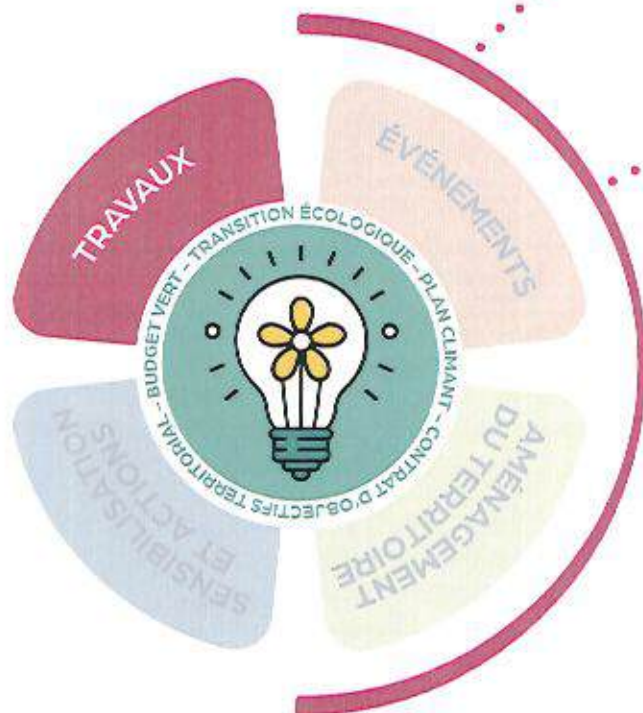
La CCPAL a poursuivi ses efforts pour la préservation du milieu naturel avec le renouvellement de réseaux d'assainissement fuyards et la réparation de fuites sur le réseau d'eau potable, contribuant à une meilleure gestion de la ressource.

PETITE ENFANCE : ADAPTER LES ESPACES AUX ENFANTS ET AU CLIMAT

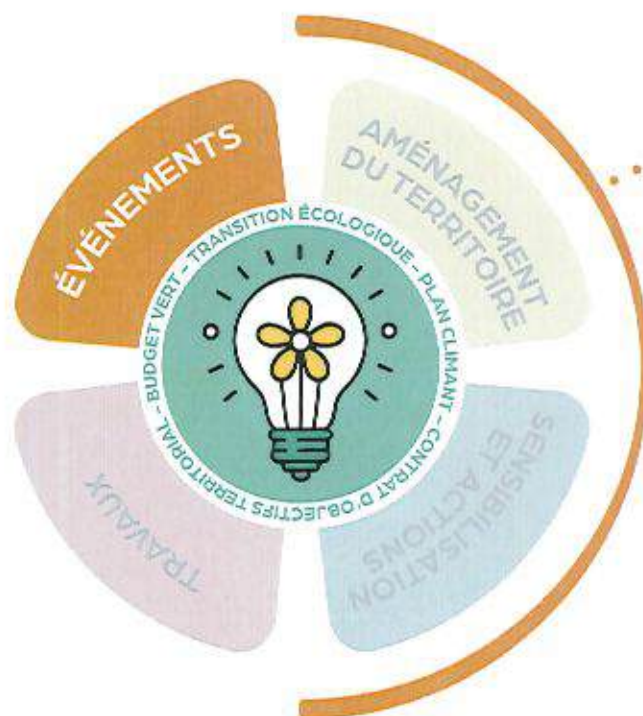
Mené avec l'équipe, les familles et le maître d'œuvre, le projet de végétalisation et de désimperméabilisation de la cour de la crèche La Baleine Bleue à Céreste-en-Luberon a permis de créer des espaces ombragés, des zones de manipulation de la terre et des lieux dédiés aux activités extérieures. Réalisés en grande partie lors de la fermeture d'avril 2025, les travaux offrent aujourd'hui aux enfants et aux professionnels un environnement plus naturel, végétalisé et adapté aux enjeux climatiques.

FUTUR PÔLE CULTUREL INTERCOMMUNAL : UN ÉQUIPEMENT BAS CARBONE ET DURABLE

Dans le cadre de la création de son nouvel équipement culturel, la Communauté de communes développe un bâtiment à énergie positive, inscrit dans une démarche bas carbone. Implanté sur la friche de l'ancienne gare ferroviaire d'Apt, le projet valorise le patrimoine existant en conservant plusieurs halles tout en créant des espaces modernes et fonctionnels. La conception intégrera des principes de transition écologique : ventilation naturelle et pompes à chaleur, apports de lumière naturelle, production d'énergie photovoltaïque, matériaux à faibles émissions et gestion des eaux pluviales par la végétalisation et des revêtements perméables.



Accusé de réception en préfecture
084-200040824-20260709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025



ANIMATION ÉCONOMIQUE : ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES ENTREPRISES

À travers les rencontres « Café CAP », la CCPAL a mis en lumière les enjeux de la responsabilité sociétale (RSE), de la maîtrise de l'énergie et du partage énergétique, tout en présentant des solutions concrètes et des dispositifs d'accompagnement adaptés aux acteurs économiques.

MAI À VÉLO : UN DÉFI COLLECTIF POUR DES MOBILITÉS DURABLES

L'édition 2025 de l'opération « Mai à vélo » a rencontré un véritable succès sur le territoire de la CCPAL. Ce succès repose sur une mobilisation de tous les acteurs du territoire : habitants, familles, associations, collectivités... mais aussi cinq entreprises locales, qui ont activement pris part au challenge : Blachère Illumination, Delta Plus, Race Company, IRSEA et GC Aesthetics. En encourageant leurs salariés à pédaler tout au long du mois, elles ont largement contribué à cette performance collective, tout en valorisant la pratique du vélo comme levier de qualité de vie au travail et de transition écologique.

Les chiffres de « Mai à Vélo » : 28 735 km parcourus (18 674 km en 2024, 11 263 km en 2023, 8 417 km en 2022) – 428 participants (266 en 2024, 174 en 2023, 111 en 2022) – 21^{ème} place du classement régional des collectivités en Région SUD.

Accusé de réception en préfecture
054-202043524-20250730-2025-113-DE
Date de rétrotransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PARCS D'ACTIVITÉS : DES ZONES PLUS DURABLES

La transition écologique se traduit également par l'amélioration de la qualité environnementale des espaces d'activités. À ce titre, le Pôle d'activités Apt Ouest a obtenu le label Parc+ niveau 1, avec une mention spéciale du jury (2025-2027), récompensant son engagement en faveur du développement durable. Dans la même dynamique, la ZI Peyrolière I et la ZA des Triquefauts bénéficient du dispositif Écoparc+ Vaucluse, qui soutient l'aménagement de zones d'activités répondant à des critères exigeants de qualité environnementale et de gestion durable.

● AMÉNAGEMENT DURABLE : SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET PROTECTION DES ESPACES

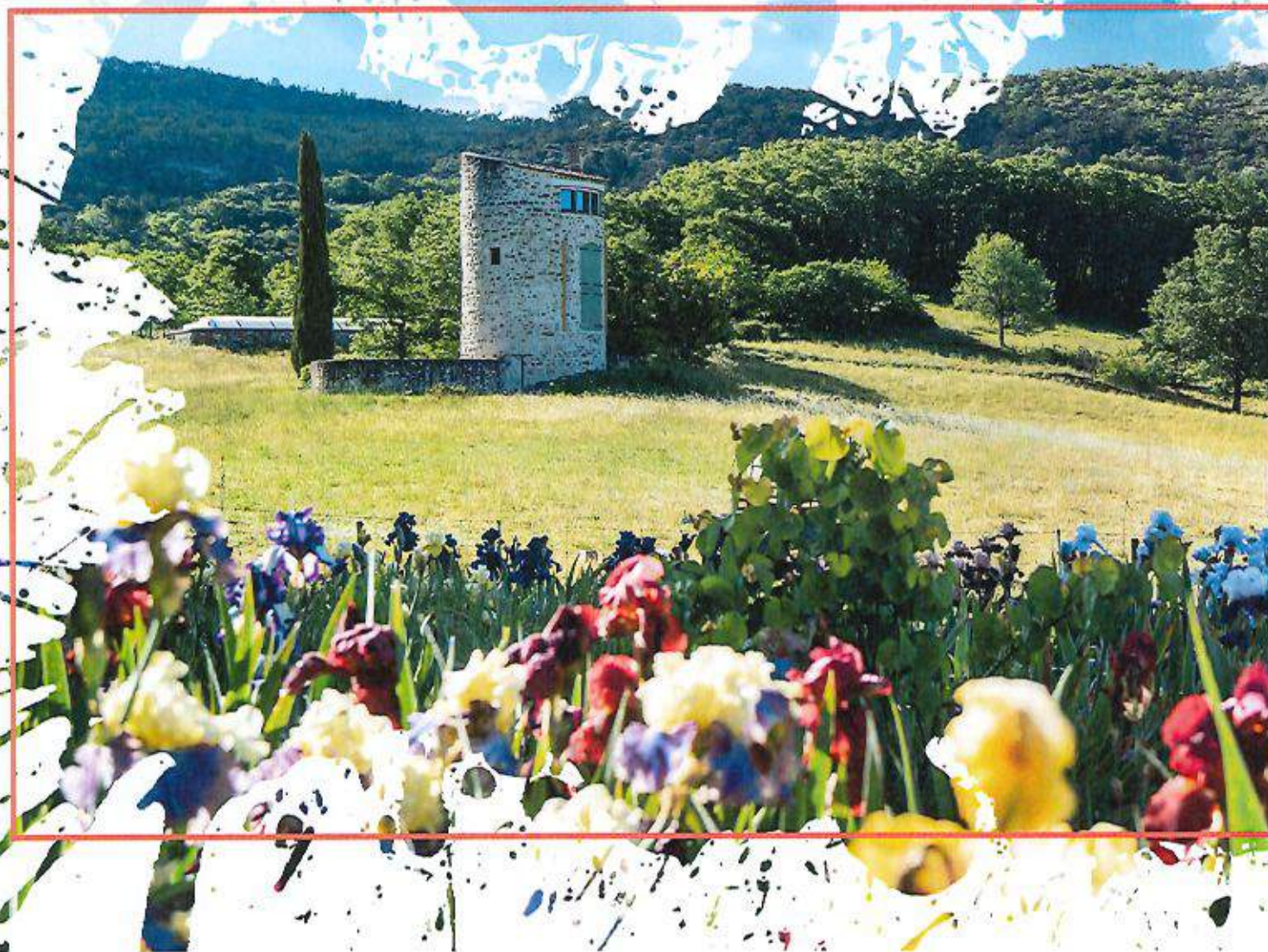
La planification territoriale intègre des objectifs de sobriété foncière et de préservation des espaces naturels et agricoles, afin de limiter l'artificialisation des sols. Dans ce cadre, l'évaluation à mi-parcours du SCoT a permis d'actualiser les enjeux environnementaux et d'ajuster les orientations stratégiques. Le SCoT est également mobilisé comme cadre de référence dans l'instruction de projets d'envergure, notamment photovoltaïques et agrivoltaïques.

● TZCLD ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE : CRÉER DES ACTIVITÉS AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'EBE Zou Vaï a développé une nouvelle activité de démantèlement des décors de Blachère Illumination, permettant la création d'une guirlande reconditionnée. Ce partenariat éco-responsable favorise le réemploi des matériaux et réduit l'empreinte carbone grâce à un traitement local.

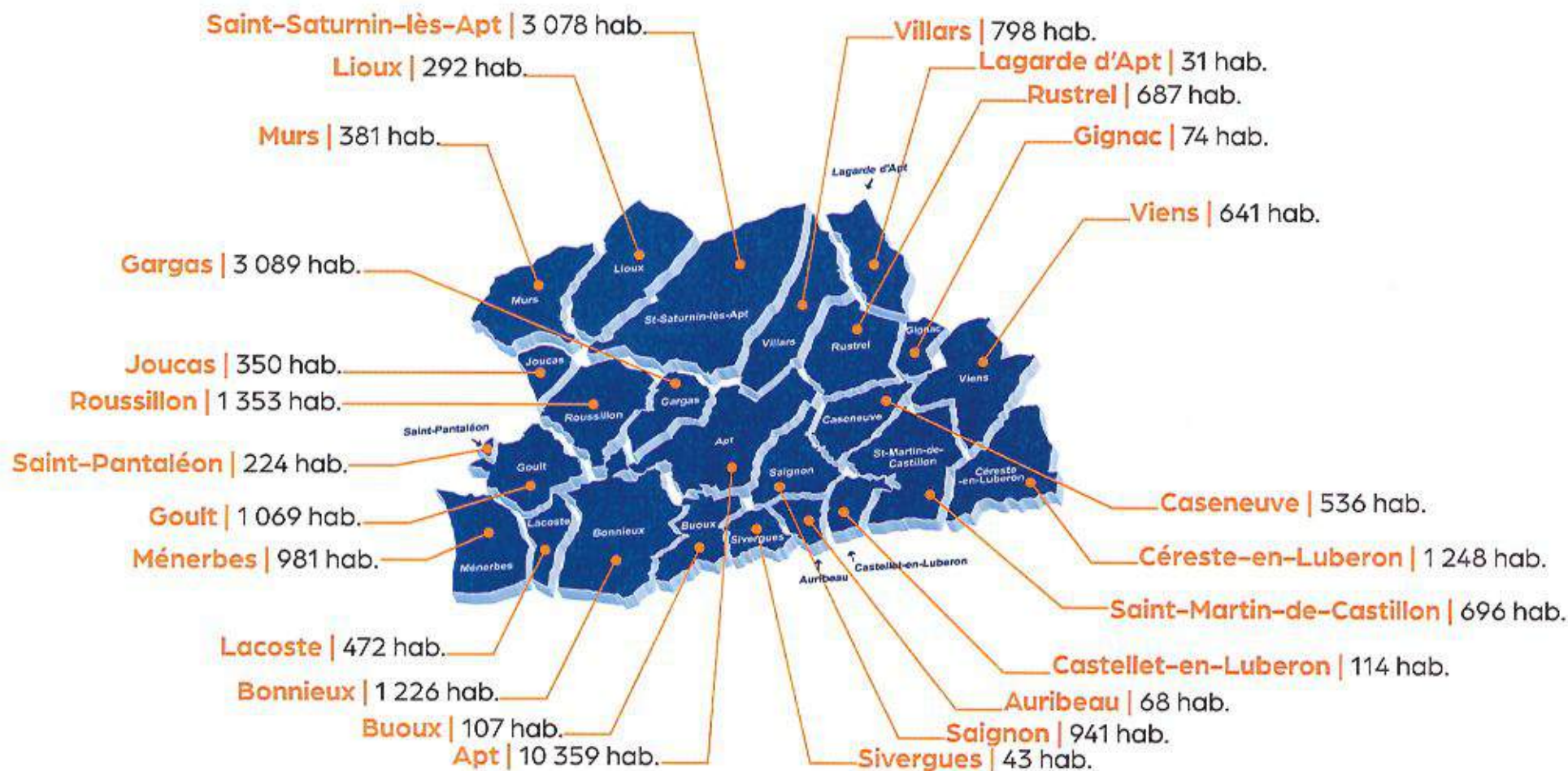


Accusé de réception en préfecture
084-200040824-20260709-2026-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025



**UN TERRITOIRE,
DES COMMUNES ...
VOTRE INTERCO !**

Accusé de réception en préfecture
054-200042524-20200709-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2020
Date de réception préfecture : 17/07/2020
Bureau de Tourisme - CCPL



Source Insee : Populations légales millésimées 2023 en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Accusé de réception en préfecture
094-200040624-20260709-2026-119-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

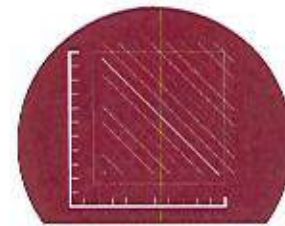
CARTE D'IDENTITÉ



25
communes



28 858
habitants



636 km²
de superficie



15
compétences



10
zones d'activités économiques



219
agents*

*agents rémunérés au 31 décembre 2025

Accusé de réception en préfecture
084-200040824-20260708-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception en préfecture : 17/07/2026

LA GOUVERNANCE (AU 3^e DÉCEMBRE 2025)

1 président et 9 vice-présidents



Gilles Ripert
Président en charge de la police
rurale, Espace France Services,
ADS, SCOT, PLH
Maire de Caseneuve



Jean Aillaud
Vice-président délégué aux
Finances/budget/Subventions
1^{er} adjoint d'Apt



Véronique Amaud Deloy
Vice-présidente déléguée au
Conservatoire de musique
Intercommunal, Plan d'eau de la
Rialle, Oihra,
Maire d'Apt



Lucien Aubert
Vice-président délégué à l'Eau
et Assainissement, Gemapi,
Maire de Jouxas



Gérard Baumei
Vice-président délégué à la
Santé, Aire d'accueil des gens
du voyage, PCS, PICS
Maire de Creste-en-Luberon



Christian Bellot
Vice-président délégué au
Patrimoine, Agriculture, Vallée
foncière, SAFER, EPF Maire de
Saint-Saturnin-les-Apt



Gisèle Bonnelly
Vice-présidente déléguée à la
Petite enfance/Juvenesse
Maire de Roussillon



Patrick Merte
Vice-président délégué au
Développement économique,
Cap Luberon
1^{er} adjoint - Menerbes



Frédéric Sacco
Vice-président délégué au
Développement durable,
Transition énergétique, Mobilité,
PNRL
5^e Adjoint - Apt



Dominique Santoni
Vice-Présidente déléguée au
Tourisme, OGS, Grands projets,
Petites Villes de Demain,
Communication
Conseillère Municipale - Apt



Martine Calas
Maire de Silargues



Charlotte Carbonnel
Maire de
Saint-Martin-de-Castillon



Roland Cloero
Maire d'Auribeau



Patrice Fournier
Maire de Lioux



Jean-Pierre Haucourt
Maire de Saignon



Mathias Hauptmann
Maire de Lacoste



Roger Isnard
Maire de
Castellet-en-Luberon



Christian Malbec
1^{er} Adjoint de Murs



Luc Mille
Maire de Saint-Pantaléon



Maryse Bonnet
Maire de Lagarde d'Apt



Hervé Planchon
1^{er} adjoint - Buoux



Pascal Ragot
Maire de Bonnieux



Frédéric Roux
Maire de Vies



Sylvie Pasquini
Maire de Gignac



Sylvie Pereira
Maire de Villars



Didier Perello
Maire de Gout



Pierre Tartanson
Maire de Rustrel



Patrick Slaud
Conseiller Municipal - Gargas



Emilie Sias
2^e Adjointe - Apt



Gaëlle Letteron
4^e Adjointe - Apt



Isabelle Taillier
8^e Adjointe - Apt



Yannick Bonnet
7^e Adjoint - Apt



Sylvie Turc
8^e Adjointe - Apt



Patrick Espitalier
9^e Adjoint - Apt



Laurence Grégoire
Conseillère Municipale - Apt



André Lecourt
Conseiller Municipal - Apt



Jean-Louis Culo
Conseiller Municipal - Apt



Nathan Sahi
Conseiller Municipal - Apt



Dominique Thevenieau
Conseiller Municipal - Apt



Céline Celce
Conseillère Municipale - Apt



Christophe Caminati
Conseiller Municipal - Apt



Évelyne Blanc
2^e Adjointe - Bonnieux



Claire Sellier
Conseillère Municipale -
Gargas



Benjamin Bagnis
Conseiller Municipal - Gargas



Michèle Fauque
Conseillère Municipale -
Gargas



Yves Marceau
1^{er} Adjoint
Saint-Saturnin-les-Apt



Sandrine Isson
4^e Adjointe
Saint-Saturnin-les-Apt



Dominique Thevenieau
Conseiller Municipal - Apt

**Le bureau
communautaire :**
28 membres
> Le président,
les 9 Vice-présidents
et les maires
des communes
ou leurs représentants

**Le conseil
communautaire
au complet :**
48 conseillers

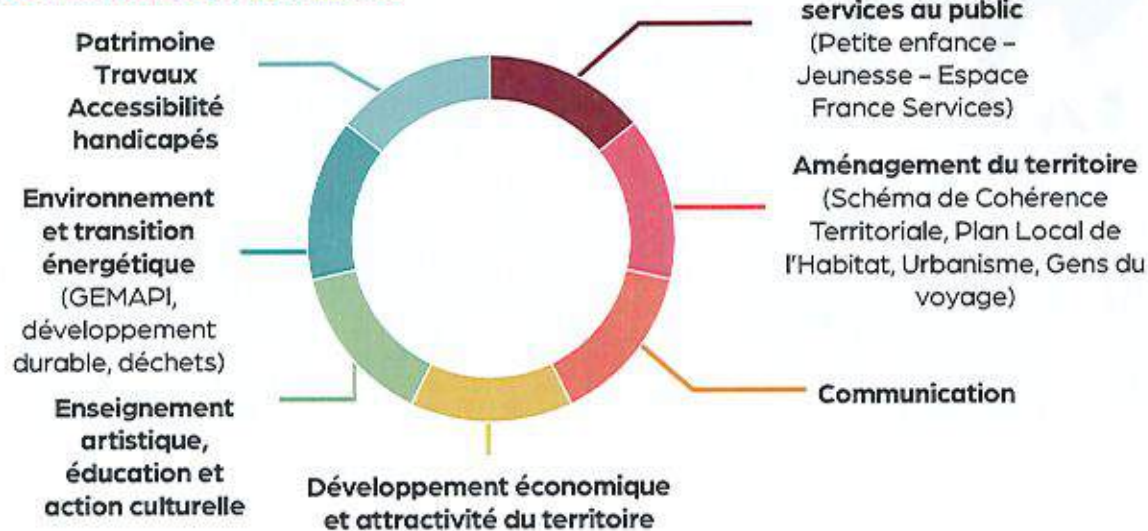
Accusé de réception en préfecture
094-2024-1824-00000-2025-1-3-DE
Date de publication : 17/07/2025
Date d'envoi en préfecture : 17/07/2025
Saint-Saturnin-les-Apt

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 48 CONSEILLERS

Apt	17	Céreste-en-Luberon	1	Lagarde d'Apt	1	Saignon	1
Auribeau	1	Gargas	4	Lioux	1	Saint-Martin-de-Castillon	1
Bonnieux	2	Gignac	1	Ménerbes	1	Saint-Pantaléon	1
Buoux	1	Goult	1	Murs	1	Saint-Saturnin-lès-Apt	4
Caseneuve	1	Joucas	1	Roussillon	1	Sivergues	1
Castellet-en-Luberon	1	Lacoste	1	Rustrel	1	Viens	1
						Villars	1

LES COMMISSIONS : 12 COMMISSIONS

7 commissions opérationnelles



3 commissions fonctionnelles

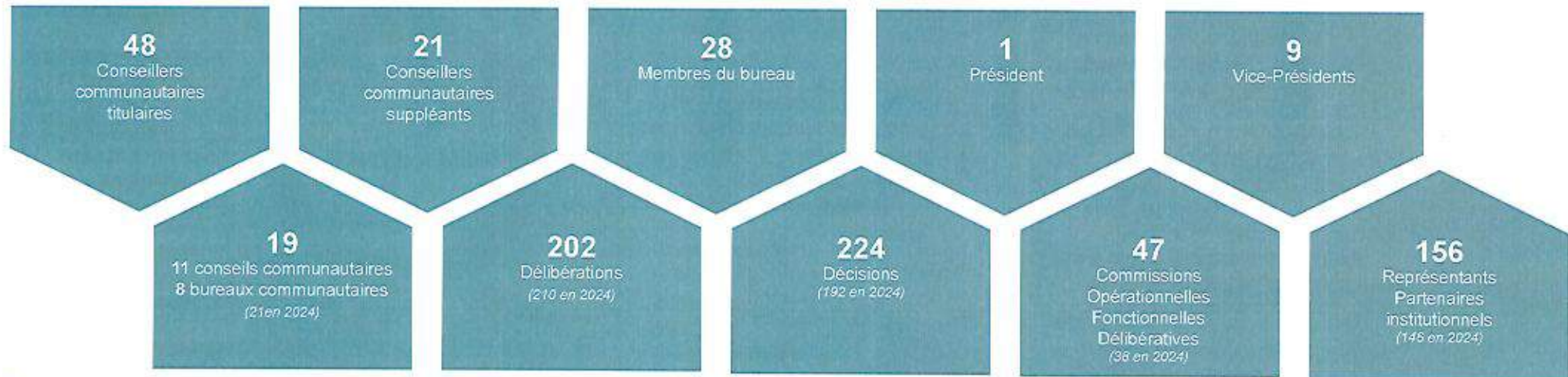
- > Commission d'appel d'offres (CAO)
- > Commission Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)
- > Délégation Service Public (DSP)

2 commissions consultatives

- > Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- > Commission intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Accusé de réception en préfecture
CB4-200040624-20200708-2325-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

LES CHIFFRES CLÉS DE LA GOUVERNANCE



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS : 31 (32 EN 2024)

Déchets, eau, énergie

- > AMORCE (Association de collectivités, gestion des déchets, réseaux de chaleur, gestion locale de l'énergie)
- > Association de réflexion sur les déchets du bassin vaucluso-rhodanien
- > Commission Consultative des déchets du SRADDET
- > Commission locale de l'eau (CLE) du Calavon-Coulon
- > Commission locale de l'eau (CLE) de la Durance
- > SIRCC (Syndicat Intercommunaire - RIVIÈRE CALAVON-COULON)
- > SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) de la Région d'Apt
- > Syndicat d'énergie Vauclusien
- > Syndicat d'énergie des Alpes-de-Haute-Provence
- > Syndicat des Eaux Durance-Ventoux
- > Syndicat Mixte du Plateau d'Albion

Développement et aménagement du territoire

- > Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)
- > Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- > Fédération Nationale des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- > Groupe d'Action Locale (GAL) Haute-Provence Luberon
- > Instance territoriale de dialogue SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)
- > SPL (Société Publique Locale) Territoire 84
- > Vaucluse Provence Attractivité
- > Parc naturel régional du Luberon (Pnrl)
- > Comité des partenaires local - Loi d'orientation des mobilités
- > Agence technique Départementale Vaucluse ingénierie

Enseignement

- > Conseil d'administration du Collège et du Lycée d'Apt

Santé

- > Conseil de surveillance du Centre Hospitalier d'Apt

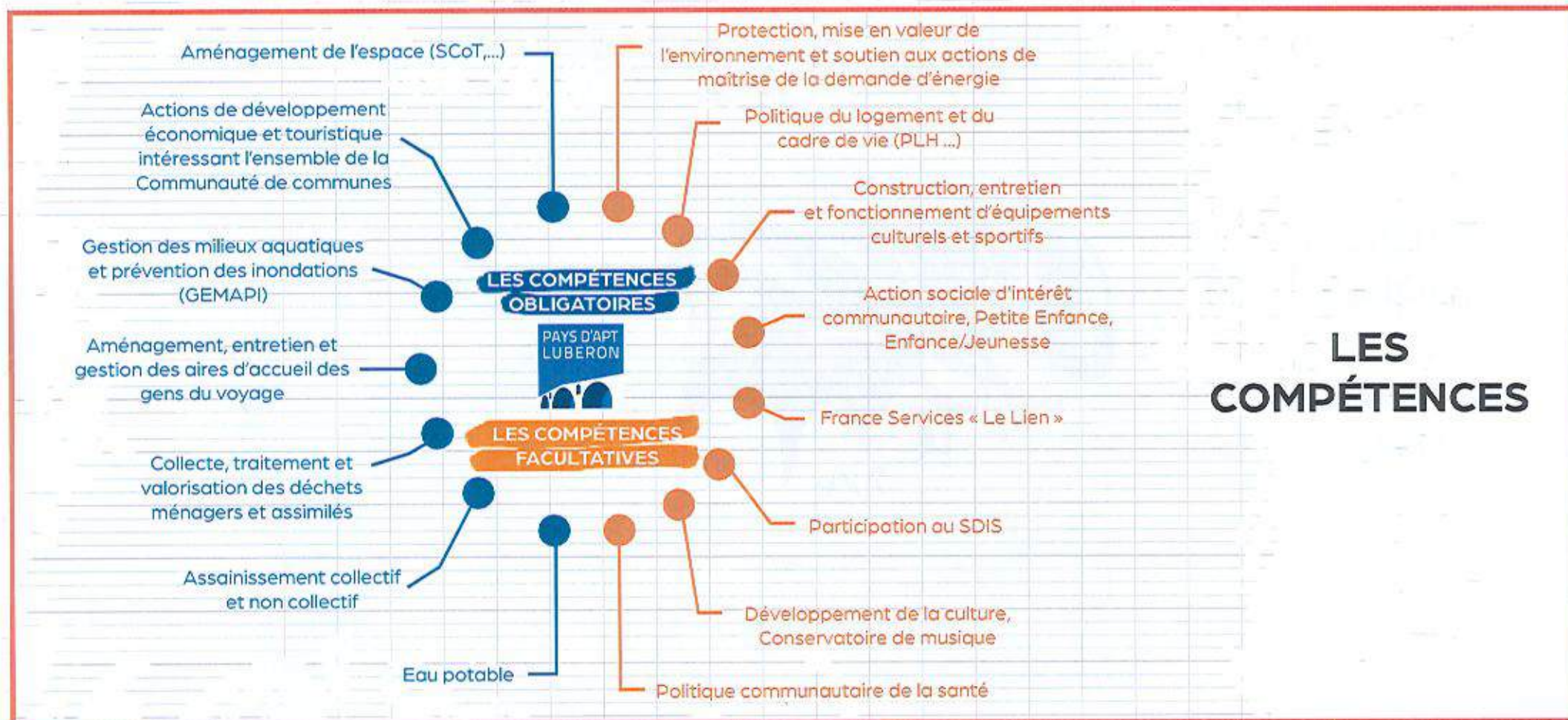
Emploi, entrepreneuriat et développement économique

- > ANPEP (Association pour la Promotion de l'Éducation Permanente - Liquidation judiciaire au 20.08.2025)
- > Initiative Terres de Vaucluse (ITV)
- > RisingSUD

Culture et social

- > Commission d'attribution des logements (CALEOL)
- > Centre social et Culturel Lou Pasquié
- > CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- > Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
- > OKHRA

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20260709-2025-115-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026



LES COMPÉTENCES

Accusé de réception en préfecture
084-230040624-20250709-2325-1-3-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

FAITS MARQUANTS 2025

- Travaux de requalification de la ZA des Triquefauts.
- Lancement des travaux d'extension de la ZA de Pied Rousset à Goult.
- Mission Aurav Fonds Vert : Mise en place d'une stratégie foncière pour le pôle Apt Ouest, incluant la création d'un observatoire du foncier économique et la mise en place d'un comité foncier.
- Mise en place de nouveaux outils destinés à l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire.
- Obtention du label Parc+ niveau 1, avec une mention spéciale du jury pour le pôle d'activités Apt Ouest (2025-2027).

LES CHIFFRES DE CAP LUBERON

Locations

- 22 | Entreprises résidentes (34 emplois)
 27 | Entreprises domiciliées
 113 | Réservations de salles de réunion
 185 | Réservations de bureaux de passage

Réseaux sociaux (nombre d'abonnés) et newsletters

- 1700 | Facebook (+36%) 764 | LinkedIn (+27%)
 700 | Instagram (+40%)

- 9 | Newsletters envoyées à plus de 460 abonnés
 8 | Portraits de territoire

LES CHIFFRES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Événements et réunions

3
événements phares



Afterwork
des cheffes
d'entreprise
6 mars 2025
60 participantes

4^{ème} Challenge
interentreprises
13 juin 2025
240 participants
(22 entreprises)



6^{ème} Rencontre
Entrepreneur
et Territoire
11 septembre 2025
80 participants

3
Afterwork
(nouveaux arrivants,
transmission d'entreprise et
cheffes d'entreprises)

5
Café Cap'
(réseaux sociaux,
cryptomonnaie, RSE, énergie,
chef d'entreprise)

3
Ateliers thématiques
(Innovation, Je répare mon
vélo, Je lance mon projet)

3
Événements nationaux
(Challenge Mai à Vélo, Semaine
de la mobilité et Semaine de
l'industrie)



Semaine de l'industrie

1
Comité de site (ZA des
Triquefauts)

1
Salon «Forum DEV&Co»

1
Remise de chèque
symbolique Territoire
par Initiatives Terres de
Vaucluse (mise en valeur du
commerce local)



Remise de chèque ITV

Zoom sur les entreprises du territoire

2978
établissements privés
exerçant une réelle activité
économique sur le territoire

6732
emplois

Données en préfecture
084-200040624-20250709-2025-1-3-DE
Date de transmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

UNE STRATÉGIE D'OPTIMISATION FONCIÈRE POUR LE PÔLE D'ACTIVITÉ APT OUEST

La CCPAL a bénéficié de l'accompagnement de l'AURAV dans le cadre d'une mission « Fonds vert », financée par l'État. Cette dernière avait pour objectif de définir puis de mettre en œuvre une stratégie d'optimisation foncière au sein des zones d'activités du Pôle Apt Ouest, à savoir la ZI des Bourguignons, le PAE de Perréal ainsi que les ZI Peyrolière 1 et 2. Des ateliers de travail associant techniciens et élus ont permis l'élaboration d'une cartographie opérationnelle identifiant trois périmètres d'intervention : un secteur prioritaire, un secteur de veille active et un secteur d'observation et de connaissance.

Par ailleurs, un comité foncier a été instauré afin de renforcer la coordination entre les services Développement économique, Aménagement du territoire et Urbanisme de la CCPAL, ainsi que le service Urbanisme de la Ville d'Apt. Ce comité permet un suivi partagé des déclarations d'intention d'aliéner, des ventes et des projets en cours.

Deux réunions annuelles sont programmées, avec la possibilité de réunions exceptionnelles en cas d'enjeu foncier majeur. Enfin, une enquête en ligne a été diffusée auprès

des entreprises afin de mieux connaître leurs projets et d'alimenter les réflexions à venir.

DE NOUVEAUX OUTILS DÉDIÉS À L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LE TERRITOIRE

Afin d'accompagner les entreprises du territoire dans leurs besoins en recrutement et en fidélisation des talents, plusieurs outils ont été déployés. Parmi eux figurent une plaquette « Entreprendre et s'implanter » valorisant le territoire, une soirée d'accueil des nouveaux arrivants, ainsi qu'un kit d'accueil numérique centralisant les informations utiles à l'installation. Une vidéo de promotion des zones d'activités économiques et des entreprises a également renforcé la visibilité et l'attractivité du Pays d'Apt Luberon.

L'ensemble de ces actions favorise l'ancrage durable des nouveaux habitants et accompagne les entreprises qui souhaitent soutenir leurs collaborateurs dans leur prise de poste ou leur changement de cadre de vie.

LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION ET DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE PIED ROUSSET À GOULT

La zone de Pied Rousset s'agrandit sur 6 hectares (dont 2,5 hectares cessibles aux entreprises) dans le cadre d'une opération conduite en partenariat avec la SPL Territoire 84. Cette extension prévoit

12 lots viabilisés de 1 600 à 3 470 m² destinés à accueillir des activités artisanales.

Le projet comprend notamment la construction d'un pont reliant la nouvelle zone à l'ancienne, avec franchissement du fossé du Devens, ainsi que la réalisation des voiries, des réseaux, des cheminements doux et des aménagements paysagers. Un espace naturel de 1 225 m² sera également préservé afin de favoriser la biodiversité.

Les travaux ont débuté en septembre 2025 pour une livraison estimée en juin 2026. Par ailleurs, deux commissions développement économique ont été dédiées à l'audition des porteurs de projet.

A VENIR EN 2026

- Inauguration des travaux de requalification de la ZA des Triquefauts sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt.
- Commercialisation des lots de l'extension de la ZA Pied Rousset sur la commune de Goult.
- Refonte du site internet de Cap Luberon.
- Actualisation de la stratégie de développement économique et d'attractivité territoriale.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20260709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

FAITS MARQUANTS 2025

- Réunion sur les meublés touristiques.
- Adoption de la modification du SRADDET (*Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires*) incluant notamment les objectifs stratégiques territorialisés de consommation d'espaces issus de l'application de la loi Climat et Résilience (23 avril 2025).
- Adoption du bilan du SCoT.
- Réunion de réflexion autour du PLUi – Plan Local d'urbanisme intercommunal.

LES CHIFFRES DE LA PLANIFICATION ET DE L'HABITAT

27%
de résidences
secondaires (soit 5704
résidences secondaires et
logements occasionnels)

995
logements sociaux
(84% situés à Apt)

1374
logements vacants
depuis plus de 2 ans

45%
de logements datant
d'avant 1970

41

hectares consommés
entre 2021 et début
2023, dont 35 ha pour
du logement (soit déjà
la moitié du quota autorisé
jusqu'en 2031 par la loi
Climat et Résilience)

54,5%

54,5 % : c'est l'objectif
de réduction de
la consommation
foncière d'ici 2031
fixé par la Région Sud
pour le Pays d'Apt
Luberon. (Soit un effort
supplémentaire de 4,5 % par
rapport à l'objectif du SCoT
approuvé en 2019.)

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

LOGEMENT ET TOURISME : CONCILIER
DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET QUALITÉ DE VIE



En mars dernier, la CCPAL a organisé dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat une réunion

PLANIFICATION ET HABITAT

de travail en présence de Madame Christine Hacques, sous-préfète de l'arrondissement, afin d'ouvrir une réflexion sur les difficultés d'accès au logement pour les habitants du territoire. En outre, les élus se sont questionnés sur l'influence que pourrait avoir le succès touristique de notre région, bien que source de fierté et de retombées économiques, sur la disponibilité des locations de longue durée, en raison de la multiplication des meublés touristiques. Soucieuse d'identifier des pistes d'action concrètes, la CCPAL a souhaité s'inspirer d'expériences menées dans d'autres communes vauclusiennes. À ce titre, M. Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin, et M. Éric Bruxelles, conseiller municipal délégué à L'Isle-sur-la-Sorgue et président de l'EPIC Tourisme Pays des Sorgues-Monts de Vaucluse, ont partagé leurs retours sur la mise en place d'un dispositif limitant le développement des meublés touristiques dans un périmètre fixé.



Monsieur Jean-Pierre Pettavino

Accusé de réception en préfecture
084-202500024-20250708-2025-113-DE
Date de transmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025



Monsieur Gilles Ripert
et Madame Christine Hacques

PLU : ÉTAT DES LIEUX DES PROCÉDURES

La Communauté de communes suit actuellement plusieurs procédures liées aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) :

- 3 procédures de révision de PLU,
- 1 procédure de modification de PLU existant,
- 1 examen conjoint portant sur deux révisions allégées de PLU, liées à des projets d'installations photovoltaïques.

En tant que personne publique associée, la CCPAL donne son avis sur ces projets pour garantir leur cohérence avec les enjeux du territoire.

RÉVISER LE SCOT POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN

Six ans après son approbation, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a fait l'objet d'une

révision dans le cadre de son bilan à mi-parcours. Présenté lors du conseil communautaire du 3 juillet 2025, ce bilan permet de mesurer l'impact de ce document stratégique, qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire à l'horizon 2035.



Ainsi, le bilan a démontré que, si les grandes orientations du SCoT établies en 2019 restent pertinentes, les évolutions réglementaires et les dynamiques observées appellent aujourd'hui à une réflexion sur son adaptation. Le bilan ouvre ainsi la voie à une révision du SCoT afin de garantir sa compatibilité avec les documents supérieurs, d'en renforcer l'opérationnalité et de doter le Pays d'Apt Luberon d'un projet de territoire renouvelé, réaliste et résilient face aux défis à venir : sobriété foncière, transition écologique, adaptation au

PLANIFICATION ET HABITAT

vieillesse de la population et attractivité du territoire, notamment économique.

RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DE LA COMPÉTENCE « PLU »

Dans le cadre de la mise en conformité des documents d'urbanisme avec le SRADDET et les dernières évolutions législatives, ainsi que de l'actualisation de ses statuts en septembre, la CCPAL a engagé une réflexion sur l'avenir de la compétence « PLU ». Une première rencontre avec les élus a permis d'examiner les conséquences d'un éventuel transfert au niveau intercommunal, notamment en matière de partage des prérogatives et d'équilibre territorial. Ces échanges ont vocation à se poursuivre en 2026.

A VENIR EN 2026

- Révision du Schéma de Cohérence Territoriale.
- Mettre en place et animer la première Conférence Intercommunale du Logement, chargée de définir et de suivre les objectifs en matière d'équilibre social de l'habitat au travers des attributions dans le logement social.

Accusé de réception en préfecture
09-2024-0524-20240709-2025-13-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

FAITS MARQUANTS 2025

- Méthanisation : Lancement d'une étude juridique et d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).
- Schéma Directeur des Énergies : lancement d'un marché pour son élaboration.
- Lancement du Plan Air qui aborde la qualité de l'air extérieur (actions Plan Climat) mais aussi l'air intérieur.
- Organisation du Comité des Partenaires du Plan Climat (10 juin 2025).

LES CHIFFRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

34,2%

note de l'audit
Climat-Air-Énergie (sous
réserve de la validation du
prochain audit)

Objectif à atteindre au
terme de l'opération : 33,6%

21,6%

note de l'audit
économie circulaire
(sous réserve de la validation
du prochain audit)

Objectif à atteindre au
terme de l'opération : 27,1%

2

vélos à assistance électrique acquis pour les déplacements professionnels des agents du siège de la CCPAL.

1,3
million d'euros avancés
par la CCPAL pour
un cheminement
cyclable de 21 km entre
Apt, Gargas, Saint-
Saturnin-lès-Apt et
Villars.



Vélos à assistance électrique.

30
participants réunis au
comité des partenaires
du Plan Climat (élus,
partenaires et agents
de la CCPAL).

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

ADOPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO PAYS D'APT LUBERON

Document stratégique construit en lien avec les différents acteurs du territoire et identifiant les axes prioritaires de développement du vélo (domicile-travail mais aussi en lien avec les cheminements des Ogres du Luberon).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

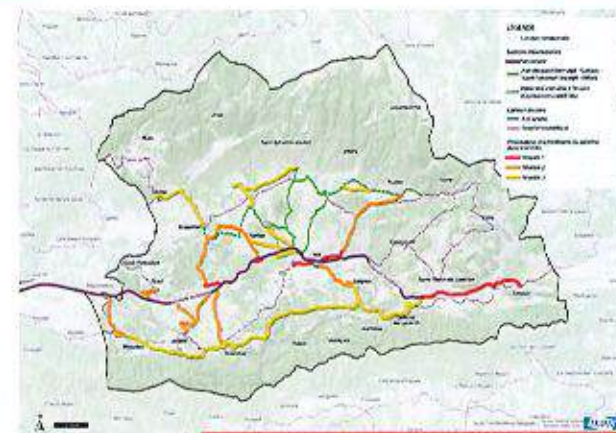


Schéma vélo - axes structurants

PROJET DE MÉTHANISATION

Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à identifier un opérateur pour le développement d'une unité territoriale de méthanisation. Cet AMI s'inscrit dans la stratégie de transition énergétique du territoire et dans les objectifs du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Il a pour objectif de valoriser localement les déchets organiques afin de produire du biogaz permettant d'alimenter le réseau ainsi que la station de BioGNV, et de soutenir le développement de l'économie circulaire. La démarche repose sur la concertation des acteurs locaux, la maîtrise des impacts environnementaux et une gouvernance associant la Communauté de communes.

Accuse de réception en préfecture
CB4-200046024-20260705-2025-113-DE
Date de transmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

L'élaboration du schéma directeur des énergies constitue un outil stratégique au service de la planification de la transition énergétique du territoire. Son objectif est de réduire les consommations, développer les énergies renouvelables locales et renforcer l'autonomie énergétique, en cohérence avec le PCAET. La démarche repose sur un diagnostic des usages et des potentiels énergétiques, l'identification de leviers d'action hiérarchisés et la définition d'une trajectoire opérationnelle à moyen et long terme. Elle s'appuie sur la concertation des acteurs locaux, l'intégration des contraintes territoriales et la recherche de solutions durables et adaptées aux spécificités du territoire. Sa finalisation est prévue pour novembre 2026.

PROJET D'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE SIÈGE DE LA CCPAL

Le premier projet photovoltaïque en toiture a été lancé sur le bâtiment siège. Il constitue une opération pilote en matière de production d'énergie renouvelable. Cette installation, d'une puissance d'environ 36 kilowatt-crête (kWc), s'inscrit comme une étape fondatrice vers la mise en place d'un projet d'autoconsommation collective patrimoniale. Elle vise à réduire durablement les

coûts énergétiques des bâtiments publics tout en valorisant le patrimoine bâti. Ce projet structurant ouvre la voie au déploiement d'autres installations similaires, contribuant à la transition énergétique locale et à la production d'une énergie verte, maîtrisée et mutualisée. Les travaux seront réalisés en mars 2026.

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Réalisation d'un diagnostic sur l'économie circulaire partagé avec les acteurs du territoire, visant à dresser un état des lieux des pratiques, analyser les opportunités de développement par filière et identifier les leviers d'action prioritaires. Cette analyse prend également en compte les enjeux spécifiques du territoire, notamment : l'importance du tourisme, les enjeux d'adaptation au changement climatique, le rôle structurant de l'agriculture ou encore les enjeux liés à la ressource en eau.

Eco-exemplarité en interne :

Mise en œuvre de plusieurs actions opérationnelles et de sensibilisation en collaboration avec le SIRTOM, incluant la formation des agents au tri des déchets, l'installation de poubelles de tri sélectif et la création d'un composteur collectif. Ces initiatives visent à promouvoir le tri et la valorisation des biodéchets en interne.

A VENIR EN 2026

- Finalisation du Contrat d'Objectifs Territorial.
- Finalisation du Schéma directeur des Énergies.
- Révision du Plan Climat.
- Lancement d'une démarche d'adaptation au changement climatique via un diagnostic des vulnérabilités du territoire. L'objectif est de tracer une trajectoire d'adaptation en déployant à minima deux grandes actions opérationnelles.
- Installation d'une centrale photovoltaïque de 36 kWc sur la toiture du siège de la CCPAL.
- Choix du lauréat pour le projet d'unité de méthanisation et lancement du développement du projet.
- Intégration des critères environnementaux dans les marchés publics.
- Déploiement de poubelles de tri sélectif à l'Office du Tourisme, au Cap Luberon et au conservatoire de musique.

Accusé de réception en préfecture
084-233340624-23283709-2325-113-CE
Date de rétransmission : 17/07/2026
Date de réception en préfecture : 17/07/2026

FAITS MARQUANTS 2025

- Inauguration de la phase III des travaux d'aménagement du parc de loisirs en juin 2025.
- Création d'un espace sportif multigénérationnel dédié au fitness et au bien-être, sous forme de station de street workout.
- 1^{er} tournoi national de beach tennis organisé par le Comité départemental de beach tennis.
- Installation de coffrets électriques sur le site.

LES CHIFFRES DU PLAN D'EAU

3 797
personnes accueillies
sur les deux bassins
flottants
du 1^{er} juillet au 31 août 2025



2 872
personnes accueillies
en 2024

14 150
entrées sur le parc
aquatique (Aquabase)
du 1^{er} juillet au 31 août 2025



14 000
entrées
en 2024

3 139
nuitées sur l'aire de camping-car
en 2025



2 967
nuitées en 2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

INAUGURATION DE LA PHASE III DES TRAVAUX DU PARC DE LOISIRS

Rénovation du parking (deux-roues, accessibilité PMR), aménagements paysagers, aire de jeux, équipements (containers enterrés, sanitaires) et création d'un beach park moderne avec terrains homologués accueillant cinq disciplines.



ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS

- **30 activités sportives** pour tous les âges sont proposées par les associations (cross training, tai-chi, yoga, fitness, tennis, marche nordique, danse adultes et enfants, beach tennis, beach handball, beach volley, beach badminton, yoga, skate, pilates...).
- **21 manifestations** ont eu lieu de mars à octobre 2025
- *Organisées par le parc de loisirs* : 3 vide-greniers, soirée de la Saint-Patrick, challenge inter-entreprises, soirée cabaret, American Luberon Motors Week (3^e édition),

LE PLAN D'EAU DE LA RIAILLE

festival food trucks avec concert tribute à Johnny Hallyday, soirée DJ années 80/90.

– *Organisées par les associations* : festival des bières artisanales (4^e édition), vide-greniers de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Apt, Compagnie Furikāi (« Théâtre de l'Entrouvert »), journée « country », journée portes ouvertes avec initiation au skate, tournoi national de beach tennis, Les Sons chantés, théâtre d'Elsa avec « Duo de peste » et « Facteurs communs », GF Luberon Pays d'Apt Colnago, festival de la parentalité.

A VENIR EN 2026

- Aménagement du beach park avec l'installation d'un conteneur habillé de bois, aménagé pour les associations de sports de sable.
- Travaux d'éclairage public du beach park.
- Végétalisation du site avec de nouvelles plantations (arbres, arbustes, haies, etc.).
- Construction d'une salle de sport multi-activités et d'un espace de stockage au sein de la base nautique du parc de loisirs du plan d'eau.
- Réflexion sur la création d'un parcours de motricité adapté aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

Accuse de réception en préfecture
354-2024-0524-20250739-2025-113-DE
Date de transmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

FAITS MARQUANTS 2025

- Réunion avec les partenaires, financeurs et parties prenantes pour un point d'avancement sur l'expérimentation territoriale
- Assemblée générale de l'ETCLD (Expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée) à Bourges
- Participation aux bilans nationaux de l'expérimentation : transition écologique, évaluation, handicap, témoignages...
- Rencontres territoriales ETCLD de Lyon
- Subvention exceptionnelle de 80 000 euros de la CCPAL à l'EBE Zou Vaï

LES CHIFFRES DE L'EXPÉRIMENTATION

1,5
million d'euros de financements externes mobilisés au bénéfice de l'EBE en 2025
Contribution de l'État : 1 333 297€
Contribution du Département de Vaucluse : 199 994 €

32 882
euros de subvention notifiés par le Comité Local de l'Emploi en 2025
45
volontaires sont sortis de la privation d'emploi en 2025
(187 depuis le 17 octobre 2022)

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT D'EMPLOI

L'expérimentation s'adresse spécifiquement aux personnes durablement privées d'emploi (PPDE), une population souvent en situation de précarité et d'exclusion du marché du travail. En 2025, le service Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée a rencontré individuellement 86 PPDE (363 personnes depuis le début de l'expérimentation), afin d'identifier leurs besoins et de favoriser leur insertion.

SUIVI ET PILOTAGE DE L'EXPÉRIMENTATION

Élaboration d'un tableau de bord dédié au suivi de l'expérimentation, intégrant un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Ce document fait l'objet d'une actualisation semestrielle, permettant d'assurer un pilotage régulier, de mesurer les évolutions et d'éclairer la prise de décision.

ACTIONS DE COORDINATION, DE CONCERTATION ET DE FORMATION

Au cours de l'année, plusieurs actions de coordination, de concertation et de formation ont été menées dans le cadre de l'expérimentation. L'équipe a notamment participé aux travaux d'évaluation portés par le LEST (12 juin) ainsi qu'à une formation nationale TZCLD à Lyon (3 et 4 juin) consacrée à la stratégie d'exhaustivité.

Des temps d'échange institutionnels ont été organisés avec les élus et les services des

25 communes du territoire, permettant de présenter l'expérimentation et de recalibrer la commande publique. Une rencontre partenariale dédiée à la stratégie d'exhaustivité s'est également tenue le 11 septembre.

Par ailleurs, l'équipe a contribué à plusieurs instances locales et nationales (séminaires ZouVaï, assemblée générale, réunions du CEBEL et du CLPE), et a organisé à une réunion de travail sur la troisième loi en présence du sous-préfet et de sénateurs.

A VENIR EN 2026

- Remplacement des départs au sein de l'EBE assuré à effectif constant, en raison d'un gel des effectifs.
- Maintien des « Informations collectives » à l'EDES ainsi que l'identification et l'accompagnement des PPDE.
- Étudier la création d'une entreprise de lutte contre la privation d'emploi pour intégrer une partie des PPDE.
- Travailler avec les entreprises du territoire afin d'identifier des solutions de sortie de la privation durable d'emploi pour les PPDE, en dehors de l'EBE et du secteur de l'insertion.
- Adapter les missions du CLE (Comité Local de l'Emploi) à la nouvelle gouvernance imposée par la troisième loi.

Accusé de réception en préfecture
084-200043524-20250709-2025-1-3-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025



**Petite Enfance,
Jeunesse,
Accès aux droits,
Convention
territoriale
globale**

Accusé de réception en préfecture
054-203040524-20250730-2025-113-DE
Date de rétrotransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

© Pixabay / CC044

FAITS MARQUANTS 2025

- La CCPAL est devenue Autorité organisatrice de l'accueil dans le cadre du Service public de la petite enfance (article 17 de la loi pour le plein emploi), avec quatre compétences : recensement des besoins, information et accompagnement des familles, planification et qualité des modes d'accueil.
- Le fonctionnement des structures est fragilisé par des absences de direction et des difficultés de recrutement, dans un contexte national de pénurie, renforcé localement par le manque de formation, le logement et la mobilité.

LES CHIFFRES DU RELAIS PETITE ENFANCE



LES CHIFFRES DU MULTI-ACCUEIL



LES CHIFFRES DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE : L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ AU CŒUR DES PRATIQUES

La Journée pédagogique Petite Enfance 2025 s'est tenue le 11 juin à Bonnieux et a réuni l'ensemble des professionnels du service. Cette édition a été consacrée à une thématique centrale du fonctionnement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : l'accompagnement à la parentalité au sein des structures d'accueil du jeune enfant. L'intervention de Daniel COUM, psychologue clinicien et psychanalyste, a permis d'ouvrir un temps de réflexion et d'échanges autour de la question : « Pourquoi, lorsque l'on exerce un métier auprès des tout-petits, est-il également nécessaire de s'occuper des parents ? ». Les échanges ont mis en lumière la fonction même des professionnels de la petite enfance, qui implique une coopération étroite avec les parents dans l'intérêt de l'enfant, et la possibilité de construire cet accompagnement « ensemble ».



UN RELAIS PETITE ENFANCE STRUCTURÉ ET ACTIF SUR LE TERRITOIRE

Le Relais Petite Enfance a atteint un fonctionnement stabilisé avec la mise en place

Approuvé en conseil communautaire
Date de transmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

LA PETITE ENFANCE

d'ateliers réguliers à destination des assistantes maternelles, à raison de trois à quatre séances hebdomadaires. Ces temps d'accueil sont organisés sur plusieurs communes du territoire (Apt, Gault, Gargas), ainsi que dans des lieux à vocation pédagogique tels que des sites naturels ou des médiathèques. Les activités proposées, diversifiées (motricité, éveil à la nature, ateliers intergénérationnels), contribuent au développement global des enfants tout en accompagnant la professionnalisation des assistantes maternelles.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE PROFESSIONNALISATION

Au cours de l'année, le Relais Petite Enfance a accompagné les assistantes maternelles dans leur parcours de professionnalisation, notamment à travers l'organisation d'une journée pédagogique consacrée au thème : « L'impact de la nature sur le développement de l'enfant ». Cette action visait à renforcer les postures professionnelles en s'appuyant sur des pédagogies actives centrées sur l'enfant, tout en offrant un espace d'échanges et de réflexion entre professionnelles de l'accueil individuel, afin de rompre l'isolement. Elle a été menée en partenariat avec les Relais Petite Enfance de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

UNE COUR RÉINVENTÉE POUR JOUER ET DÉCOUVRIR

Les travaux de végétalisation et de désimperméabilisation de la cour de la crèche

La Baleine Bleue à Céreste-en-Luberon sont désormais achevés. Conçu en partenariat avec l'équipe éducative et les familles, avec l'accompagnement du maître d'œuvre, ce projet a transformé la cour selon trois axes : végétalisation et création d'ombre, espaces de manipulation de la terre, et zones dédiées aux activités extérieures. Les principaux aménagements ont été réalisés pendant la fermeture d'avril 2025, sur une période de trois semaines. Aujourd'hui, la cour est pleinement réinvestie par les enfants et les professionnels, avec un espace désimperméabilisé planté de variétés adaptées au jeu et à la découverte.



SCHÉMA PLURIANNUEL DE MAINTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Dans le cadre du Service public de la petite enfance (SPPE), la Communauté de communes est devenue Autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant. À ce titre, elle a approuvé le schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'accueil du jeune enfant pour la période 2026-2030.

Ce document définit les orientations et actions à conduire en matière d'accueil et de services aux familles, y compris le soutien à la parentalité. Il fixe les objectifs d'évolution de l'offre, identifie les besoins en emplois et compétences, précise les actions et partenariats à mobiliser, ainsi que les modalités d'accompagnement des professionnels.

Il prévoit également les investissements, leur financement, un calendrier prévisionnel et des indicateurs d'évaluation.

A VENIR EN 2026

- Réflexion sur l'adaptation de l'offre d'accueil aux besoins du territoire.
- Réflexion sur l'attractivité des postes/offres d'emploi petite enfance.
- Projet de rénovation et végétalisation de la cour de la crèche du Lièvre et de la tortue.
- Journée pédagogique petite enfance 2026 et travail thématique sur la qualité de l'accueil dans les crèches, cette année sera abordée la phase de « familiarisation ».
- Mise en œuvre du référentiel national de la qualité de l'accueil du jeune enfant.

Accusé de réception en préfecture
064-200340524-20250709-13-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

FAITS MARQUANTS 2025

- L'alimentation s'affirme comme un axe structurant des actions du centre social, avec le développement de projets favorisant le lien social, la convivialité et l'accès pour tous (jardinage, ateliers cuisine, partenariats locaux).
- Un espace de parole, lancé en 2025, permet aux parents d'adolescents et de préadolescents d'échanger dans un cadre bienveillant et de bénéficier d'un soutien mutuel autour des enjeux éducatifs.
- Accompagnement assuré par la Fédération départementale des Centres sociaux, comprenant la mise à disposition d'un chargé de mission et la conduite d'un audit.

LE CHIFFRE DE LOU PASQUIÉ

640
adhérents



515
adhérents sur l'année
2024/2025

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

LES ACCUEILS DE LOISIRS

La fréquentation des accueils de loisirs confirme la pertinence de l'offre proposée sur le territoire. Deux sites ont été ouverts en juillet pour répondre aux besoins des familles. En périscolaire du soir, 57 enfants sont accueillis à Bonnieux (3–11 ans), 40 à Goult et 38 à Roussillon.

Le mercredi, la fréquentation atteint 80 enfants inscrits sur l'année.

ACTION DE SENSIBILISATION À L'USAGE DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

Une action de sensibilisation à l'usage des écrans et des réseaux sociaux a été menée auprès des adolescents et de leurs parents. Elle visait à développer le sens critique des jeunes, favoriser le dialogue entre parents et adolescents, et créer des moments d'échange participatifs, notamment via le théâtre forum.

L'action s'est déroulée en trois temps :

1. Intervention auprès des adolescents

Une éducatrice spécialisée de l'Étape 84 a animé le collectif jeunes. Les adolescents ont montré un fort investissement, exprimé leurs points de vue et échangé librement sur les pratiques numériques.

2. Groupe de parole pour les parents

Ce groupe a permis aux parents de partager leurs expériences et de réfléchir collectivement aux difficultés rencontrées avec leurs adolescents. Initialement centré sur l'usage des écrans, il a été élargi à d'autres problématiques parentales. Il se poursuit en 2026, une fois tous les deux mois.

3. Théâtre forum parents/adolescents

La Compagnie des Autres a proposé un théâtre forum sur le harcèlement en ligne. Les participants ont confronté leurs points de vue, favorisant le dialogue intergénérationnel et la compréhension

mutuelle.

PROJET SOLIDAIRE « POUPÉES FRIMOUSSE »

Le centre social a également participé au projet solidaire « Poupées Frimousse », un atelier créatif et pédagogique autour de la confection de poupées pour sensibiliser aux droits de l'enfant. Le projet s'est clôturé le 17 janvier par une journée conviviale ouverte à tous, avec ateliers, échanges et adoption symbolique des poupées au profit de l'UNICEF. Les ambassadeurs de l'UNICEF ont sensibilisé les participants aux droits de l'enfant. La journée s'est terminée par un brunch proposé par Papote Popote (activité cuisine du centre social), offrant un moment de partage et de rencontre, et célébrant la solidarité et le lien social.



A VENIR EN 2026

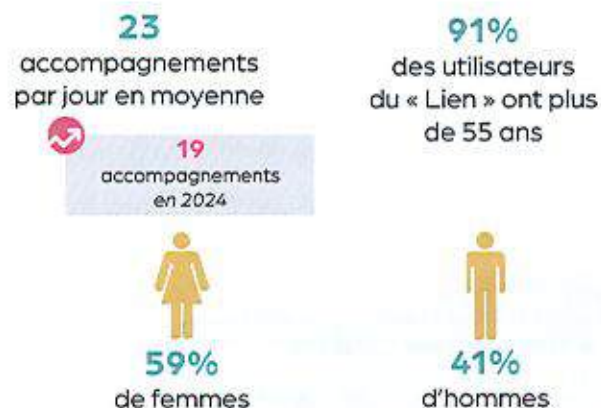
- Recrutement d'une nouvelle directrice pour le Centre social Lou Pasquié (Février 2026).

Accusé de réception en préfecture
094-20004024-20260759-2026-13-DE
Date de télétransmission : 7/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2026

FAITS MARQUANTS 2025

- Évolution de l'équipe du service liée à un départ en retraite et à un recrutement.
- Atelier « démarches numériques » organisé à la Mission Locale auprès de jeunes âgés de 16 à 18 ans : Présentations de FranceConnect, de l'Identité Numérique de la Poste, du site service-public.fr et des applications AMELI, CAF et Simplimmat.gouv.
- Journées France Services du 6 au 17 octobre : animations ludiques pour les usagers, permanence dans la cour des Romarins en partenariat avec le Point Info Jeunes et interview sur Ici Vaucluse.

LES CHIFFRES DU LIEN



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

PARTENAIRE N° 1 : L'ASSURANCE RETRAITE

Les demandes d'accompagnement concernant les dossiers de retraite personnelle continuent de constituer la majorité des démarches effectuées au sein du Lien. L'assurance retraite représente 49% des demandes.



LE LIEN, BUS FRANCE SERVICES

NOUVELLES PERMANENCES PROPOSÉES

Afin d'améliorer en permanence la qualité de l'accueil, de répondre à une demande croissante et de renforcer la proximité avec les habitants du territoire, « Le Lien » propose des permanences chaque vendredi à l'EDeS d'Apt depuis le mois d'avril, ainsi que des permanences au CCAS d'Apt chaque jeudi après-midi depuis fin novembre 2025.

NOUVEAU PARTENAIRE FRANCE SERVICES

Le bouquet France Services s'enrichit de l'intégration d'un nouveau partenaire, l'URSSAF, afin d'assurer l'accompagnement des particuliers employeurs (*Chèque emploi service universel et prestation d'accueil du jeune enfant*) ainsi que des auto-entrepreneurs.

A VENIR EN 2026

- Participation au Forum des métiers de la Cité scolaire d'Apt comme pôle ressources avec le Point Info Jeunes en février 2026.
- Participation au Forum de l'accès aux droits en juin 2026 (dans le cadre de la CTG – Accès aux Droits).

Accusé de réception en préfecture
354-2025-03524-20250709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception en préfecture : 17/07/2025

FAITS MARQUANTS 2025

- Création et publication d'une carte des services « enfance – jeunesse » du territoire sur le site internet de la CCPAL.
- Étude menée par la CAF 84 sur le territoire de la CCPAL autour de l'élargissement des Conventions territoriales globales (Ctg) au domaine de la santé.

une démarche pour recueillir l'avis des jeunes sur leur rapport à l'engagement. À travers des questionnaires et ateliers, ils ont pu exprimer leurs visions, centres d'intérêt, envies, attentes et limites, ainsi que les formes d'engagement qui leur conviennent et les obstacles rencontrés.

Cette initiative a favorisé l'expression des jeunes, le partage entre pairs et l'accompagnement de leurs projets, tout en apportant des éléments pour faire évoluer les axes jeunesse de la Ctg.

Le 5 mai, 42 jeunes âgés de 13 à 24 ans, issus de 16 communes, se sont réunis pour approfondir ces travaux. Ils ont identifié les ressources locales, difficultés, pistes d'action et acteurs à mobiliser autour de quatre thématiques : espaces de parole, mobilité, activités de loisirs et sportives, orientation et formation.

Ces travaux ont fait l'objet d'une restitution graphique par Esther Loubradou et de vidéos réalisées par la Mission locale.

*les centres sociaux APAS Maison Bonhomme et Lou Pasqué, la MJC l'Archipel, la Mission locale, la Cité scolaire Charles de Gaulle et le collège Jeanne d'Arc avec le soutien de la Ville d'Apt et de la CCPAL.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2026 – 2030

L'année 2025 a marqué la fin de la première Ctg mise en œuvre sur notre territoire depuis 2021. Pour préparer son renouvellement, tous les partenaires de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la parentalité et de l'accès aux droits, en partenariat avec la CAF, ont évalué les actions et la démarche

menées au cours des cinq dernières années. À partir de cette évaluation, ils ont identifié ensemble les priorités pour la nouvelle convention 2026-2030 :

- Adapter les modes d'accueil de la petite enfance et les accueils de loisirs sans hébergement afin de garantir leur maintien sur le territoire.
- Soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence.
- Faciliter l'accès des jeunes et des familles à leurs droits.
- Favoriser l'insertion sociale des jeunes sur le territoire.

Des actions seront maintenues, adaptées ou déployées par les acteurs du territoire pour répondre à ces enjeux.

A VENIR EN 2026

- Un forum de l'accès aux droits sera proposé le jeudi 25 juin à la Maison de la Boucheyronne à Apt, aux agents d'accueil, aux professionnels du secteur médico-social et aux élus.
- La CCPAL et le CCAS d'Apt s'associent dans le cadre de la Ctg et du Contrat local de santé (CLS) pour étudier les possibilités de créer un Point Accueil Écoute Jeunes sur le territoire.
- Organisation d'une journée de sensibilisation aux enjeux environnementaux des professionnels de l'enfance-jeunesse du territoire en partenariat avec le PnrL et la Ville d'Apt.

740239 39 - 0430040624-23260705-2025-113-DE
Date de transmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

LES CHIFFRES DE LA CTG

8

réunions de travail ont été organisées avec les partenaires et élus du territoire pour dresser le bilan et préparer le renouvellement de la Ctg

55

professionnels et élus du territoire se sont réunis le 5 juin lors d'une journée de travail consacrée à l'élaboration du nouveau projet 2026 – 2030

230

jeunes du territoire ont participé via des questionnaires et/ou des ateliers au projet « initiatives et engagements »

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

« INITIATIVES ET ENGAGEMENTS : COMMENT ACCOMPAGNER LES JEUNES ? » – PARTIE 2

À la suite de la formation-action menée en 2024, les structures jeunesse du territoire* ont lancé



LES AFFAIRES CULTURELLES

Accusé de réception en préfecture
094-200046024-20200708-2020-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2020
Date de réception en préfecture : 17/07/2020
Préfecture de la Région Île-de-France
contractuelle - crédits : Dominique Coulon et Associés

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL

FAITS MARQUANTS 2025

- Mise en œuvre du nouvel organigramme du Conservatoire de Musique avec un changement de direction (Julie Rouchon).
- Reprise des concerts annuels des enseignants-musiciens.
- Concert DEMOS – 1^{ère} année aux mines de Bruoux.
- Célébration des 10 ans de l'orgue de la cathédrale d'Apt.
- Lancement d'un parcours électro et d'un atelier vocal intergénérationnel.

LES CHIFFRES DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

420
élèves enfants
et adultes

378
élèves
en 2024

32
disciplines
enseignées

31
disciplines
en 2024

dont **56** élèves
en classe « option
artistique » (de la
6^{ème} à la 3^{ème}) au
collège d'Apt

LES CHIFFRES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

2 904
enfants et
adolescents

2 696
enfants et adolescents
en 2024

78,25

Nombre d'heures par semaine
d'interventions musicales au titre de l'éducation artistique
et culturelle

3100 personnes ont été touchées par une action du
Conservatoire, allant de la crèche jusqu'aux EHPAD.

80
heures en 2024
2700
personnes touchées en 2024

LES CHIFFRES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

29

agents

1 directrice
23 professeurs de
musique et musiciens
intervenant
5 agents administratifs
et techniques

27
agents en 2024

Près de
40

manifestations et
événements sur le
territoire
et hors les murs
par le Conservatoire
de musique

LES CHIFFRES DE DÉMOS

83

enfants

50% de filles
50% de garçons
(mixité sociale)

83
enfants
en 2024

5

écoles élémentaires
participent au
dispositif
(Apt, Gargas, Céreste-en-
Luberon, Goult)

10

disciplines
instrumentales

2

séances
hebdomadaires
soit **108** heures
annuelles de pratique
musicale par enfant

33

intervenants
22 intervenants musicaux
7 référents sociaux
4 membres de l'équipe
projet



CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE
DE PARIS



MOMMESSIN-BERGER
FONDS DE DOTATION

Accusé de réception en préfecture
034-230040624-20260705-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

ATELIERS VOCAUX DANS DEUX EHPAD DU TERRITOIRE

Au sein des EHPAD Jehan Rippert et La Madeleine, les équipes ont mis en évidence les effets bénéfiques de la musique sur le bien-être des résidents, notamment en termes de stimulation cognitive, de réduction du stress et de maintien du lien social.

Dans ce contexte, et afin de lutter contre l'isolement, un partenariat a été développé, depuis janvier 2025, entre l'Hôpital d'Apt (EHPAD Jehan Rippert et La Madeleine) et le Conservatoire de Musique. Il se concrétise par la mise en place d'ateliers vocaux, favorisant l'expression, la convivialité et l'épanouissement des résidents.

PROJET « À L'AVENTURE »

Un concert interactif, inspiré du concept des récits à choix multiples, a permis au public d'influencer le déroulement du programme interprété par l'Orchestre symphonique du Conservatoire le 22 mars à la MLEC de Bonnieux. Dans ce cadre, une œuvre du répertoire classique a fait l'objet d'un arrangement spécifique commandé à Séverin Treille (*pianiste, arrangeur et enseignant au Conservatoire de Tours*). L'artiste a également assuré la direction de l'orchestre, après un travail préparatoire dédié avec les musiciens.

PROJET « POP-CORN MUSIC »

A l'occasion de la Fête de la musique, les classes de formation musicale et de guitare du Conservatoire ont proposé un ciné-concert à la Fondation Blachère (Bonnieux) réunissant 70 élèves. Ce projet a permis de revisiter des classiques du cinéma d'animation à travers une interprétation musicale collective, dans une ambiance conviviale et accessible à tous.



LE GRAND BAL DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire intercommunal de musique Pays d'Apt Luberon a organisé une soirée de fin d'année festive centrée sur un programme dédié à la musique à danser, réunissant élèves, enseignants et public.

Structurée en deux temps, la soirée a d'abord mis à l'honneur des formes musicales variées portées par les enseignants, élèves avancés et musiciens amateurs du territoire. Elle s'est poursuivie avec un

programme interprété par l'orchestre symphonique du Conservatoire, dirigé par Ingrid Bianco, associé pour l'occasion au chœur de musiques actuelles.

Un espace de restauration et de rafraîchissement était proposé en partenariat avec le centre socioculturel Lou Pasquié.

A VENIR EN 2026

- Démarrage d'une démarche de concertation en vue du projet d'établissement 2027-2033, avec un questionnement sur les publics et les non-publics et partenaires du Conservatoire.
- Ouverture d'une classe de Hautbois.
- Rédaction du futur règlement des études du Conservatoire (en lien avec le SNOP 2026).
- Participation à la nuit des conservatoires.
- Lancement d'une semaine du numérique.
- Lancement d'un projet de « parcours voix » et d'un projet « culture et santé ».

Accusé de réception en préfecture
084-200040524-20250709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

FAITS MARQUANTS 2025

- Organisation d'une réunion de présentation du projet de convention territoriale pour le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).
- Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du pôle culturel intercommunal.
- Création d'une Direction intercommunale des affaires culturelles, structurée en trois pôles.

CONVENTION TERRITORIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EAC

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) regroupe l'ensemble des actions permettant à chacun de découvrir, pratiquer et comprendre les arts, depuis les premières expériences de sensibilisation (éveil) jusqu'à l'enseignement spécialisé (formation individuelle approfondie).

Portée par plusieurs ministères, l'EAC vise à rendre la culture accessible à tous, en s'appuyant sur les ressources et acteurs du territoire. Son objectif est de favoriser l'égalité d'accès à la culture et de répondre aux besoins locaux.

Cette démarche propose des expériences variées (musique, danse, arts plastiques, cinéma, littérature, etc.) afin de sensibiliser et d'accompagner les publics, en particulier les jeunes, dans leur découverte et leur pratique artistique.

PROJET DE PÔLE CULTUREL INTERCOMMUNAL

Le projet de pôle culturel intercommunal à Apt, implanté sur l'ancienne friche ferroviaire, prévoit la création d'un équipement structurant comprenant une salle de spectacle modulable (495 places assises / 1 400 debout), une salle d'exposition, des espaces de travail ainsi qu'un lieu de convivialité ouvert au public.

AFFAIRES CULTURELLES

Ce projet répond à un besoin identifié en matière d'infrastructures culturelles à l'échelle intercommunale. Il ambitionne de proposer un lieu accessible toute l'année, favorisant les rencontres intergénérationnelles, tout en valorisant la reconversion du site dans le respect des enjeux environnementaux. L'année 2025 a permis d'affiner la définition des besoins et d'élaborer l'avant-projet définitif, en concertation avec les élus, la SPL84 et les services de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Par ailleurs, l'acquisition des parcelles auprès de la Ville d'Apt a permis de sécuriser l'implantation du futur pôle culturel.

A VENIR EN 2026

- Signature de la convention pluriannuelle pour le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (100 % EAC) entre l'État, la ville d'Apt et la CCPAL.
- Renouvellement de la convention de coopération 2026-2028 pour l'accès à la musique des enfants éloignés des institutions culturelles, entre le Fonds de dotation Mommessin-Berger et la CCPAL.
- Lancement des travaux de construction du Pôle culturel intercommunal.

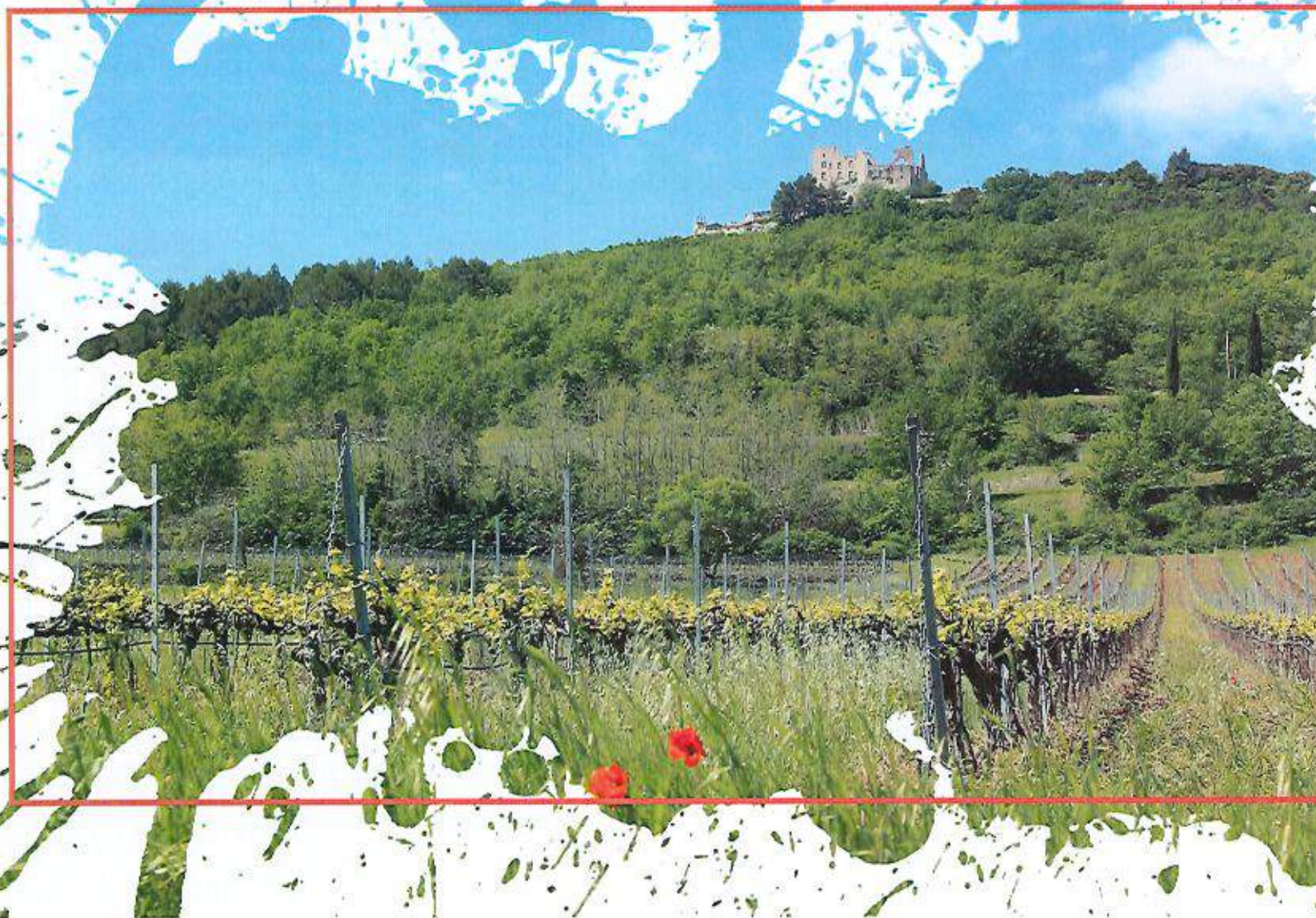
Accusé de réception en préfecture
09-4-2024-0004-2024-0004-2024-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception en préfecture : 17/07/2025

LES CHIFFRES DE L'ACTION CULTURELLE

81 000 €
de subventions
culturelles versées

78 000 €
de subventions
en 2024

- **16 000 €** au Vélo-Théâtre
- **35 000 €** pour l'Insane Festival
- **30 000 €** répartis entre 17 associations culturelles du territoire



TOURISME

Accusé de réception en préfecture
094-20304-2024-20250709-2025-119-DE
Date de transmission : 17/07/2025, Office de Tourisme - CCRAJ
Date de réception préfecture : 17/07/2025

FAITS MARQUANTS 2025

- Finalisation de la stratégie commerciale avec l'ensemble des acteurs du tourisme.
- Réalisation d'une étude sur la mobilité touristique.
- Dynamisation de la fréquentation des ailes de saison.
- Déploiement de la commercialisation en ligne.

LES CHIFFRES DU TOURISME

1 867 250 €
de taxe de séjour



1 686 819 €
de taxe de séjour
en 2024

2,4 millions
de nuitées touristiques
(marchandes et non marchandes)



2,5 millions
de nuitées touristiques
en 2024

Les nuitées marchandes correspondent aux nuitées effectuées par les touristes logeant, durant leur séjour, uniquement en hébergement donnant lieu à rémunération (meublés tourisme, chambres d'hôtes, campings, hôtels, résidences de tourisme, villages vacances, aires de stationnement de camping-car).

2 110
hébergements
35% d'hébergements classés
65 % d'hébergements non classés
145 chambres d'hôtes



2223
hébergements
en 2024

4,7
durée moyenne du séjour (nuits)

45 559
lits touristiques
27 840 lits en résidences secondaires
17 719 lits marchands



45 565
lits touristiques
en 2024

11 828 €
de chiffre d'affaires
pour la boutique de
l'Office à Apt



14 690 €
de chiffre d'affaires
en 2024

299 (+40)
partenariats commerciaux

1 756 064 (+5,78%)
pages vues pour le site Internet de
l'Office de Tourisme

22 838 (+5%)
abonnés Facebook

17 136 (+10%)
abonnés Instagram

80
campagnes sponsorisées sur les
réseaux sociaux

30
opérations promotionnelles de presse

+18,5%
d'abonnés aux newsletters
de l'Office de Tourisme

40 991
visiteurs dans les bureaux
de l'Office de Tourisme

+ 30%
de classements
de touristes de tourisme
Date de réimpression : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

TOURISME

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

LANCEMENT DU SERVICE COMMERCIALISATION

À la suite des consultations menées auprès des socio-professionnels du tourisme dans le cadre de l'élaboration de la stratégie, un besoin renforcé de commercialisation de la destination a été identifié.

Dans ce contexte, un nouveau service a été créé en 2025, incluant la mise en place de produits expérientiels, désormais commercialisés via la boutique en ligne du site www.luberon-apt.fr.

Par ailleurs, afin de favoriser la fréquentation touristique tout au long de l'année, une démarche de prospection auprès des tour-opérateurs et agences de voyage a été engagée. Celle-ci s'est traduite par une présence sur des salons professionnels ainsi que par l'organisation d'éductours thématiques, notamment en période hivernale autour de la valorisation de la truffe.



Accueil de journalistes et d'agences réceptives pour la promotion de la truffe du Pays d'Apt Luberon

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE MOBILITÉ DANS LE CADRE DU PROJET GRAND SITE



Grand Site de France en projet

À la suite de l'obtention du label Opération Grand Site par le ministère, une étude de mobilité a été conduite en partenariat avec la Région Sud.

Dans une logique d'amélioration de la mobilité du « dernier kilomètre », le Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme a défini les axes d'actions prioritaires suivants :

- le déploiement d'une offre de vélos électriques en libre-service sur le territoire ;
- la réflexion autour de la mise en place de solutions d'autopartage et de la création d'un pôle multimodal de mobilité ;
- la création d'un poste de chargé de mission « accueil des publics et mobilité touristique », destiné à assurer le suivi et l'animation de ces projets.

UNE MEILLEURE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE

L'équipe de l'Office de Tourisme s'est mobilisée afin de renforcer la production de contenus visuels et de développer les accueils presse, notamment par un accroissement de sa présence dans les médias télévisés.

En 2025, plus de 30 accueils presse ont été organisés, contribuant au renforcement de l'image de marque du territoire.

A VENIR EN 2026

- Déploiement du plan d'action visant à améliorer la mobilité du dernier kilomètre.
- Renforcement des actions de promotion auprès des clientèles internationales.
- Balisage du GR6 afin de favoriser la découverte pédestre du massif des Ogres.
- Mise en place d'une photothèque et d'une vidéothèque partagées à destination de l'ensemble des partenaires.

Accusé de réception en préfecture
054-200340524-20250709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025



EAU ET ASSAINISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
394-2023-0524-20230709-2023-13-05
Date de télétransmission : 17/07/2023
Date de réception préfecture : 17/07/2023

© AdobeStock

EAU POTABLE

FAITS MARQUANTS 2025

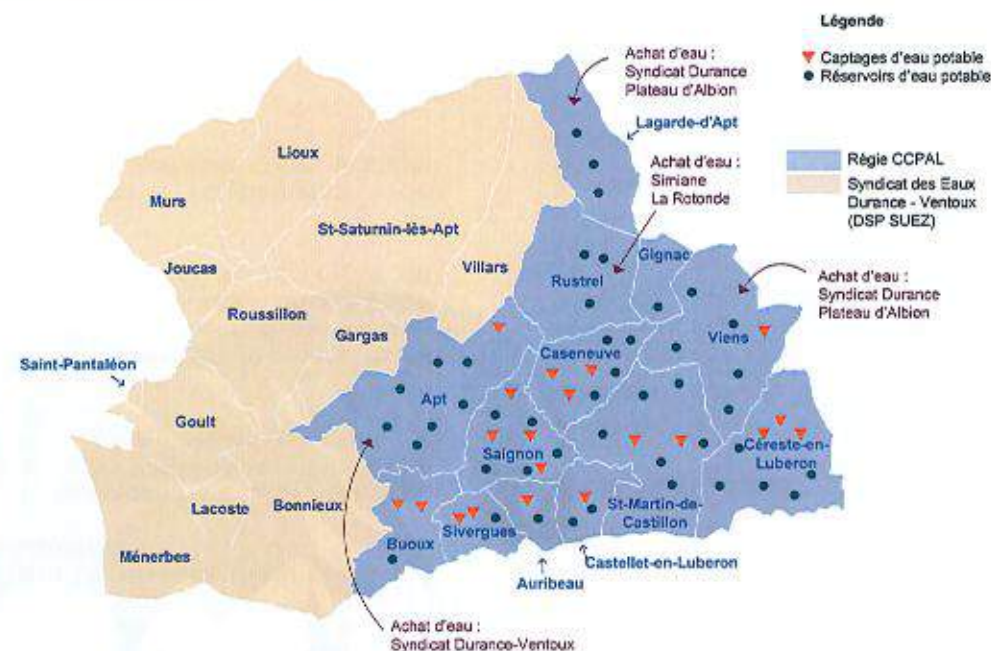
- Mise en place d'un portail en ligne permettant aux abonnés de consulter les informations de leur contrat et d'effectuer leurs démarches (souscription, résiliation, paiement, mensualisation, demande d'information).
- Mise en service du nouveau forage de la commune de Sivergues (Sédiaque n°2), destiné à sécuriser l'alimentation en eau potable en cas de défaillance du forage existant.

LES CHIFFRES DE L'EAU POTABLE

Régie : 13 communes

> 447 km de réseau et 70 km de branchements

> 1 tarif unique sur les 13 communes : 374,83 € TTC au 31.12.2025 pour 120 m³ (dont 58,36 € de redevances Agence de l'eau) soit 3,12 € TTC/m³



11 547

abonnés



11 482

abonnés en 2024

1,66

million de m³
produits

1,41

million en 2024

21

captages



20

captages en 2024

57

réservoirs
de 10 à 2000 m³

57

réservoirs en 2024

24

branchements neufs



23

branchements neufs
en 2024

112

réparations de
fuites

73

réparations en 2024

1,67

million de m³
distribués

1,56

million en 2024

1,43

million de m³
consommés

1,24

million en 2024

79%

rendement moyen



80,5%

rendement moyen
en 20241,51 (m³/j/km)Indice Linéaire de
Pertes

1,86

en 2024

1 104 174 €

de travaux, réalisations et
études investis

1 347 305 €

Accusé de réception en préfecture
054-2025-0524-20250703-2025-113-DE
Date de réception en préfecture : 17/07/2025
Date de réception en préfecture : 17/07/2025

22

conventions de servitude signées pour le passage de réseaux publics d'eau potable en terrains privés



16

conventions en 2024

10

actes administratifs enregistrés au service de la publicité foncière pour enregistrement officiel des servitudes



8

actes en 2024

1 911

mètres linéaires de réseau d'eau potable renouvelés



7 426 ml

mètres linéaires en 2024

4

conventions d'aides financières signées avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

312

analyses réglementaires (Qualité chimique et bactériologique)

649

contrôles des points d'eau incendie dans le cadre de conventions signées avec plusieurs communes



401

acte en 2024



308

analyses en 2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

Dans le cadre de la réforme des agences de l'Eau entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, la redevance « pollution » est supprimée et remplacée par deux nouvelles redevances, l'une portant sur la consommation d'eau potable et l'autre sur la performance des réseaux d'eau potable. Les modalités sont disponibles sur le site internet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

TRAVAUX

- Travaux de redimensionnement et d'extension du réseau d'eau potable rue d'Albion à Apt,
- Renouvellement de réseaux d'eau potable à Céreste-en-Luberon :
 - travaux de remplacement d'une conduite sensible au Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) située avenue de la Falaise (couplés à des travaux d'assainissement),
 - travaux de modernisation du réseau d'eau potable avec le remplacement d'une double conduite d'eau par une canalisation unique entre la bache de Saint Hélène et les réservoirs de Gardette bas),
- Modernisation des équipements de télésurveillance des ouvrages d'eau potable (phase 1).

ÉTUDE

- Lancement, avec le Syndicat Mixte du

Bassin des Sorgues, d'une étude conjointe d'identification et de préservation des ressources souterraines stratégiques sur le périmètre du synclinal d'Apt, du Plateau d'Albion, de la Montagne de Lure, du Mont Ventoux et des Monts de Vaucluse.

AIDES

- 328 724 € d'aides financières reçues sur le budget de l'eau potable pour des opérations réalisées au cours des quatre dernières années.

A VENIR EN 2026

- Poursuite des renouvellements de réseaux d'eau potable (chemin d'Istrane, chemin du Petit Plan et hameau de Bouvène à Rustrel / hameau La Bégude à Saint-Martin-de-Castillon / quai Léon Sagy, quai du Midi à Apt / rue du Bourget à Saignon,...).
- Modernisation des équipements de télésurveillance des ouvrages d'eau potable (phase 2).
- Poursuite de l'étude « Ressource stratégique » sur le synclinal d'Apt (Fangas).

Accusé de réception en préfecture
354-2023-0324-20230709-2025-1-3-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LES CHIFFRES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

REGIE : 23 COMMUNES

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) :
2 COMMUNES

FAITS MARQUANTS 2025

- Intégration en régie du service de l'assainissement de la commune de Roussillon au 1^{er} décembre 2024.

15 702

usagers raccordés
(95% Régie / 5% DSP)

300

kilomètres de réseau
(267 km en régie / 33 km DSP)

15 525

usagers en 2024



300

kilomètres en 2024

1,51

million de m³ d'eau
traitée
(89% Régie / 11% DSP)

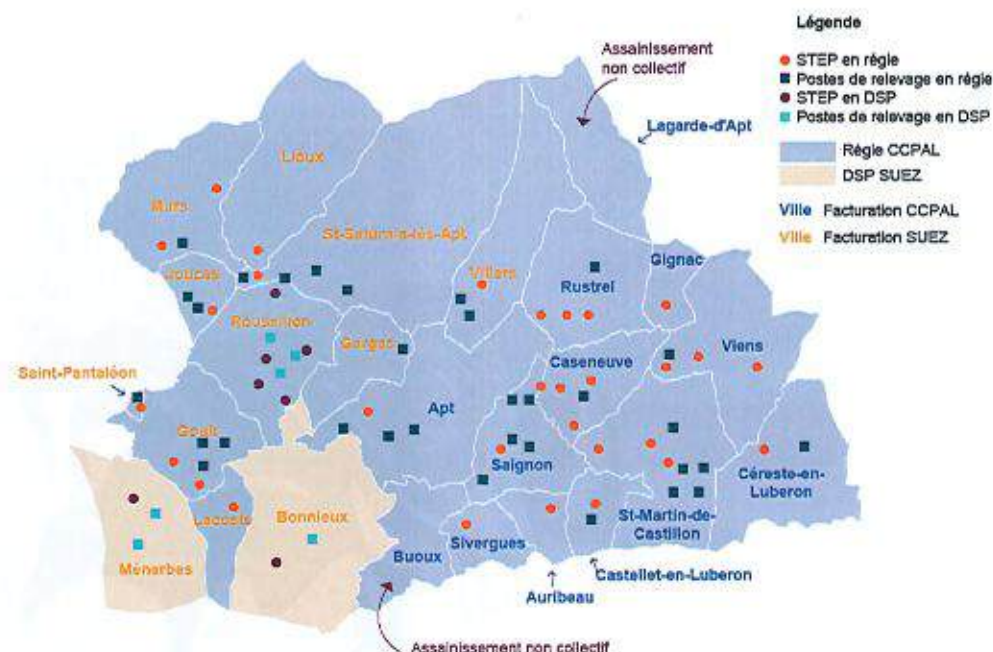
3

zones tarifaires
263,41€ TTC à 481,73€ TTC
pour 120 m³ au 31.12.2025

1,59

million de m³ en 2024

3

zones en 2024
259,18 € TTC à 477,20 €
TTC pour 120 m³ au
31.12.2024

36

stations d'épuration
(34 en régie / 2 DSP)

36

stations en 2024

40

postes de relevage
(37 en régie / 3 DSP)

38

postes en 2024

19

branchements neufs



25

branchements en 2024

371

interventions curatives et préventives sur réseau
et postes de relevage (régie)

312

interventions en 2024

2 871 180 €

de travaux, réalisations
et études (régie)

1 065 355 €

en 2024

Accusé de réception en préfecture
CB4-200040624-20240709-2025-113-DE
Date de transmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

4 683
mètres linéaires de
réseau d'eaux usées
renouvelés

 **636**
mètres linéaires
en 2024

1 780
mètres linéaires de
réseau d'eaux usées
créés

 **3 981**
mètres linéaires
en 2024

24
conventions de
servitude signées
pour le passage de
réseaux publics d'eau
et d'assainissement en
terrains privées

 **12**
conventions en 2024

23
actes administratifs
enregistrés
au service de la publicité
foncière pour servitude de
passage de réseaux publics
d'assainissement

 **13**
actes en 2024

d'assainissement de la commune d'Apt. Ce réseau inclut le raccordement du réseau de collecte de la station d'épuration des Ferriers (Roussillon), ainsi que le renouvellement et le renforcement des collecteurs Ouest situés sur la commune de Gargas, par lesquels transitent les effluents jusqu'à la station d'épuration d'Apt « Le Chêne ».



- Modernisation des équipements de télésurveillance des ouvrages d'assainissement collectif (phase 1).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ÉTUDES

- Renouvellement des marchés « Évacuation des boues et des refus de dégrillage des stations d'épurations de la CCPAL » et « Analyses de laboratoire ».
- Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration de Murs « Les Beylons ».

AIDES

- 247 890 € d'aides financières reçues sur le budget d'assainissement pour des opérations réalisées au cours des quatre dernières années.

A VENIR EN 2026

- Poursuite des renouvellements de réseaux : rue du Bourget à Saignon, avenue de la Falaise à Céreste en Luberon, quai du Midi et secteur Bouquerie à Apt, rue Puits de Moustier à Ménerbes, chemin d'Istrane et hameau de Bouvène à Rustrel.
- Modernisation des équipements de télésurveillance des ouvrages d'assainissement (phase 2).

Accusé de réception en préfecture
084-2024-0524-20240709-2024-13-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2026

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

TRAVAUX

- Renouvellement de réseaux à Villars, Céreste-en-Luberon, Gargas et Saint-Saturnin-Lès-Apt.
- Création d'un réseau de transfert des eaux usées depuis le poste de relevage des Ogres, situé à Roussillon, vers le système

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

FAITS MARQUANTS 2025

- Développement du logiciel métier pour suivre et optimiser les missions via des requêtes adaptées et une mise à jour instantanée d'un tableau de bord.
- Mise en évidence des installations préoccupantes sur le territoire intercommunal via le nouveau système d'information géographique dédié au service du SPANC.
- Mise en place d'une procédure de suivi des contrôles réalisés lors des ventes immobilières incluant une incitation à la réhabilitation des installations d'assainissement non conformes à la réglementation sanitaire.

LES CHIFFRES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

REGIE : 25 COMMUNES

5 665
installations5 682
installations en 2024922
visites845
visites en 2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

- Volume des contrôles périodiques en hausse de 10% par rapport à l'année précédente.
- Nette augmentation des dossiers instruits pour des projets : +29% pour les installations nouvelles et +32% pour les réhabilitations d'installations existantes. Les contrôles liés aux ventes ont également augmenté légèrement, après une baisse constante observée depuis 3 ans.
- Poursuite de la baisse des contrôles de réalisation des travaux avec 88 certificats de conformité délivrés à l'issue des suivis de chantier, soit une baisse de 7% par rapport à 2024.



A VENIR EN 2026

- Édition d'un bilan annuel des contrôles réalisés et de l'état du parc des installations à l'attention de chaque commune.
- Mise en place d'un suivi spécifique des installations d'assainissement non collectif de plus de 20 équivalent-habitants.
- Refonte complète du dossier sanitaire, formulaire à l'attention des usagers pour toute demande d'installation ou de réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif.
- Actualisation du règlement de service d'assainissement non collectif.

Accuse de réception en préfecture
094-200040624-20260709-2026-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de récépissé préfecture : 17/07/2026

A photograph showing a worker in an orange high-visibility shirt and white helmet using a chainsaw to clear debris. A large blue bulldozer is visible in the background, and the ground is covered with dirt and branches.

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20260705-2026-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception en préfecture : 17/07/2026
Service : Service de la Végétation © SIREC

Compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018 : Transfert de compétence au Syndicat de Rivière du Calavon-Coulon (SIRCC).

FAITS MARQUANTS 2025

- L'année 2025 a permis de lancer un certain nombre de projets inscrits dans le PAPI 2024-2030 (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations), feuille de route qui regroupe 44 actions, dont l'objectif est d'améliorer la connaissance des crues sur le bassin, sensibiliser les populations et réduire le risque par de la prévention et des mesures de protection.

LES CHIFFRES DE LA GEMAPI

40 km

de linéaire de cours d'eau ont fait l'objet d'interventions ponctuelles sur la végétation : élagage, débroussaillage, enlèvement d'embâcles,... par des entreprises spécialisées (Rieu, La Serpe)

130

diagnostics de vulnérabilité face aux inondations ont été réalisés chez les particuliers, par le bureau OSGAPI, dans l'objectif de renforcer la résilience du territoire et accompagner professionnels et habitants dans la sécurisation de leur bâtiment.

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

RENATURATION DE LA RIAILLE D'APT PAR DES TECHNIQUES LOW-TECH*

Suite à une pollution accidentelle par déversement d'hydrocarbures, les équipes du Syndicat de Rivière ont entrepris un chantier de revégétalisation du cours d'eau : prélèvement de jeunes baliveaux (arbre de l'âge d'une révolution), plantations de boutures de saules en pied de berge, en aval du supermarché Auchan.

* Le terme low tech (« basse technologie » en français) désigne la conception et l'usage d'une technologie à faible impact environnemental, économique et accessible à tous.

PROJET D'AUGMENTATION DU NIVEAU DE PROTECTION FACE AUX CRUES DANS LA TRAVERSÉE D'APT

Des ateliers de concertation réunissant élus, commerçants, associations, experts hydrauliques ont été mis en place, afin de partager les résultats de l'étude. A la suite de ces discussions, il a été proposé de phaser les travaux en deux temps. La 1^{ère} étape consiste en une rehausse de la protection au droit de la cité scolaire, tandis que la 2^{ème} étape consiste en une augmentation du niveau de sécurité dans la traversée urbaine.

SURVEILLANCE DES COURS D'EAU EN PÉRIODE DE CRUE

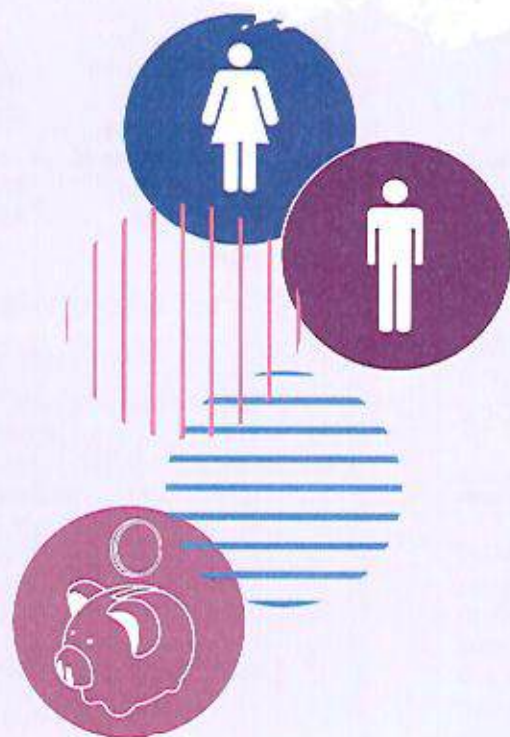
La gouvernance du SIRCC a mis en place des

astreintes hivernales, afin de mobiliser les équipes sur le terrain et participer activement à l'anticipation des inondations.

A VENIR EN 2026

- Bassin Aptésien : poursuite des études réglementaires en vue des travaux d'augmentation du niveau de protection dans la traversée urbaine (objectif 1^{ère} phase de travaux en 2027).
- Étude de restauration hydromorphologique de l'Enchrême : ateliers de concertation pour valider avec l'ensemble des participants (exploitants agricoles, élus, partenaires) les grands principes de restauration du cours d'eau.
- Pose de panneaux de communication au droit des repères de crues.
- Diagnostics de vulnérabilité des habitations : finalisation de la campagne en 2026.
- Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Végétation : poursuite des travaux sélectifs sur la Végétation.

Accusé de réception en préfecture
084-203540524-20250709-113-DE
Date de réimpression en : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

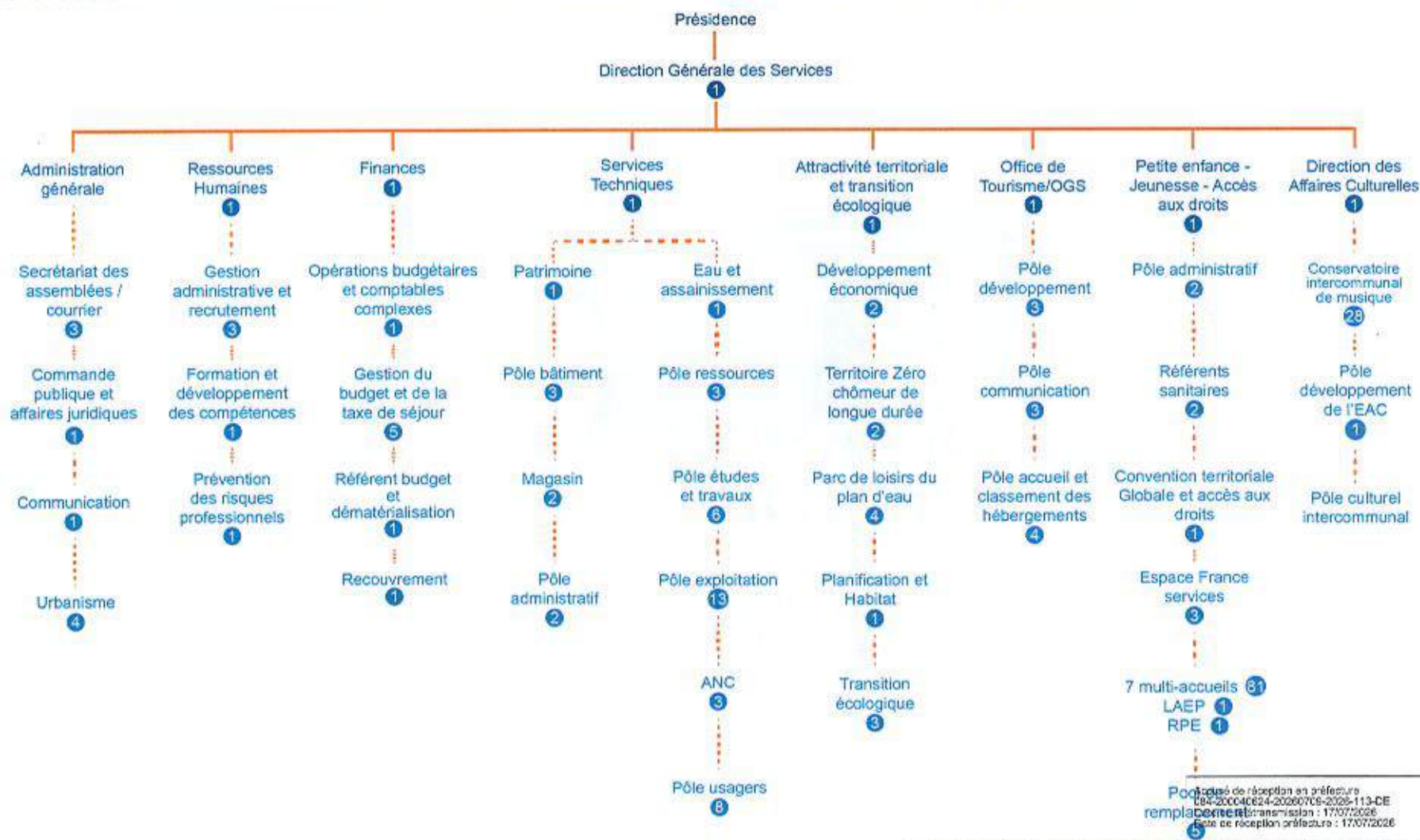


HUMAINS MOYENS FINANCIERS

**LES MOYENS
HUMAINS ET
FINANCIERS**

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20260709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 219 AGENTS AU 31 DÉCEMBRE 2025



LES CHIFFRES DES RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS 2025

- Semaine du bien-être au travail.
- Départ à la retraite de la Directrice des ressources humaines et recrutement d'un gestionnaire RH et d'un nouveau Directeur des Ressources Humaines.
- Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion pour la prévoyance/santé.
- Adoption d'un Plan d'Organisation des Secours et la Surveillance de la zone de baignade du plan d'eau d'Apt.



10 625 209 €

de dépenses de personnels
pour les 8 budgets consolidés10 405 346 €
en 2024

L'augmentation des dépenses est notamment due à l'augmentation du SMIC pour les contrats de droit privé, la hausse du point d'indice pour les fonctionnaires, évolution naturelle des carrières des agents, ...

219

agents (emplois permanents)
au 31 décembre 2025

232

agents (emplois permanents
et non permanents)
au 31 décembre 2024

45 ans

moyenne d'âge



162

femmes

soit 74% des effectifs
au 31 décembre 2025

57

hommes

soit 26% des effectifs
au 31 décembre 2025

11

recrutements
(emploi permanent)

9

départs d'agents
(emploi permanent)

5

CST

(Comité Social Territorial)

4

F3SCT

(Formation Spécialisée en
matière de Santé, de Sécurité
et de Conditions de Travail)

2800

fiches de
paie établies

691

jours de formation
(1 journée = 6h)

630

arrêtés pris pour
le personnel

A VENIR EN 2026

- Groupe de travail RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).
- Groupe de travail égalité « femmes-hommes ».
- Plan de formation.
- Actualisation des Documents Uniques.
- Dématérialisation des entretiens annuels.

354-2024-0324-2025-09-2025-13-06
Date de validation : 17/07/2026
Date de réception à l'écriture : 17/07/2026

FINANCES

LA STRUCTURE BUDGÉTAIRE DE LA CCPAL

8 budgets

Budget Principal
Petite enfance
Office de Tourisme
Photovoltaïque
Zones d'Activités
Eau potable
Assainissement collectif
SPANC

RÉSULTAT EXERCICE 2025

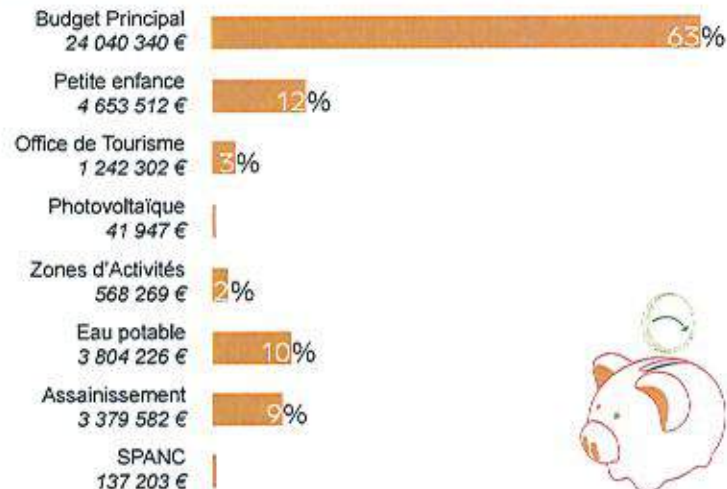
Des 8 budgets consolidés

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT D'EXÉCUTION 2025
FONCTIONNEMENT	37 867 382 €	42 239 349 €	Excédent de 4 371 967 €
INVESTISSEMENT	12 319 487 €	5 955 221 €	Déficit de 6 364 266 €
TOTAL			Déficit de 1 992 299 €

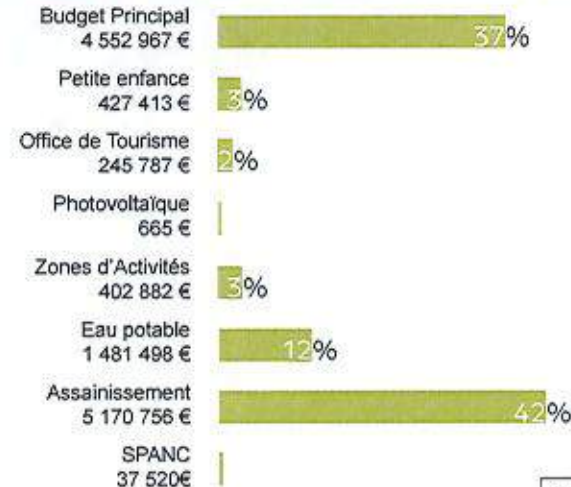
Dépenses des 8 budgets consolidés en 2025

50 186 869 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR COMPÉTENCES



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMPÉTENCES

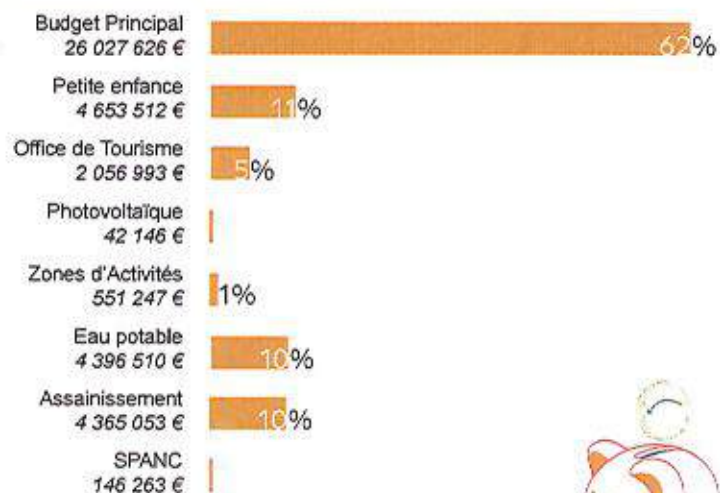


Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20260708-2025-113-DE
Date de mise en ligne: 07/07/2026
Date de réception en mairie: 07/07/2026
Date de réception en préfecture: 11/07/2026

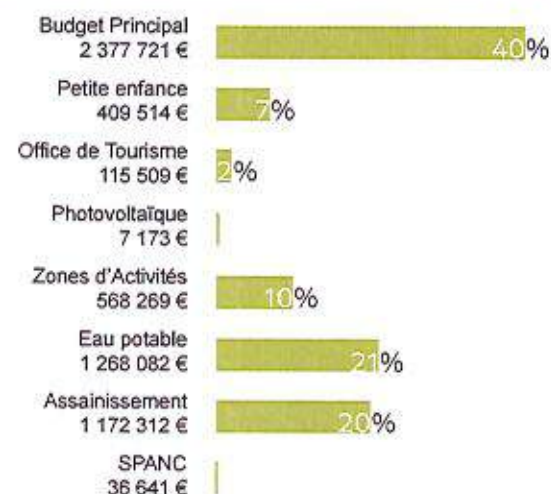
Recettes des 8 budgets consolidés en 2024

48 194 571 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR COMPÉTENCES



RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR COMPÉTENCES



TAUX DE FISCALITÉ

Taxe sur le foncier bâti	2,49 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10,12 %
Taxe sur le foncier non bâti	2,40 %
Cotisation foncière des entreprises	34,77%



PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR

1 867 250 €

PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI

200 503 €

FONDS DE CONCOURS

300 000 €

ont été alloués aux 22 communes
de moins de 1 000 habitants
pour la réalisation de leurs projets
(286 682€ ont été attribués)

Accusé de réception en préfecture
084-200046824-20260708-2026-1113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception en préfecture : 17/07/2026

FINANCES

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Apt	11,88 %
Castellet-en-Luberon	
Céreste-en-Luberon	11,70 %
Gignac	
Lagarde d'Apt	
Rustrel	
Saint-Martin-de-Castillon	9,90 %
Saint-Pantaléon	
Viens	
Villars	
Auribeau	
Gargas	12,23 %
Lioux	
Buoux	
Caseneuve	
Saignon	8,10 %
Saint-Saturnin-lès-Apt	
Sivergues	
Bonnieux	
Goult	
Joucas	
Lacoste	5,66 %
Ménerbes	
Murs	
Roussillon	

Total : 5 790 845 €

ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Apt	Montant versé par la CCPAL aux communes	Montant versé par les communes à la CCPAL
Auribeau	3 728 719 €	849 €
Bonnieux		11 928 €
Buoux	27 213 €	
Caseneuve		12 117 €
Castellet-en-Luberon	14 842 €	
Céreste		17 247 €
Gargas	272 157 €	
Gignac		1 355 €
Goult	57 819 €	
Joucas	179 268 €	
Lacoste		4 705 €
Lagarde d'Apt		1 818 €
Lioux	10 051 €	
Ménerbes	42 067 €	
Murs	36 068 €	
Roussillon		2 474 €
Rustrel	10 140 €	
Saignon	6 852 €	
Saint-Martin-de-Castillon		9 056 €
Saint-Pantaléon		1 144 €
Saint-Saturnin-lès-Apt	660 €	
Sivergues		1 108 €
Viens		18 346 €
Villars	43 628 €	
TOTAL	4 429 484 €	82 147 €*

DOTATION DE SOLIDARITÉ
VERSÉE À LA VILLE D'APT :
353 713 €

* Le conseil communautaire a
renoncé à recouvrir les attributions
de compensation négatives
(Délibération CC 2025-63)

Accusé de réception en préfecture
054-202504024-20250709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 20250725
Date de récépissé : 20250725



**LES
SERVICES
SUPPORTS**

Accusé de réception en préfecture
004-200040624-20260709-2026-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception en préfecture : 17/07/2026

MARCHÉS PUBLICS

FAITS MARQUANTS 2025

- Réflexion engagée sur la création d'un service « Achats et affaires juridiques », visant à regrouper les fonctions « magasin » et « marchés publics et affaires juridiques », afin de renforcer la cohérence entre les procédures de passation des marchés et l'exécution des achats.

39
marchés attribués
23 en investissement
16 en fonctionnement



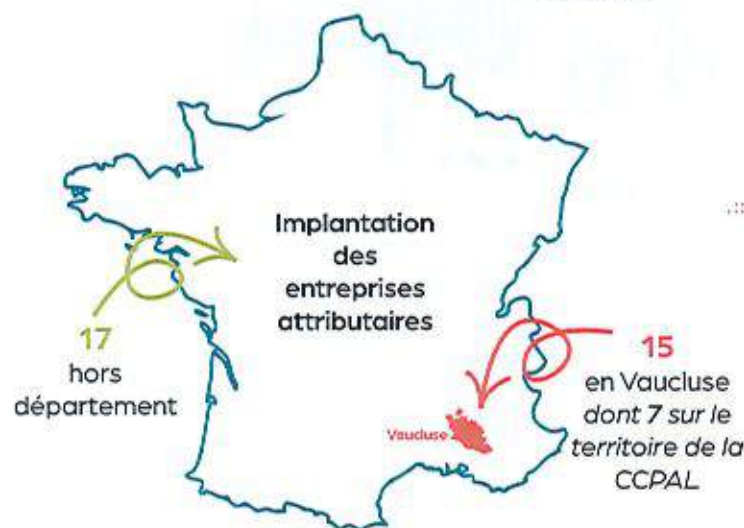
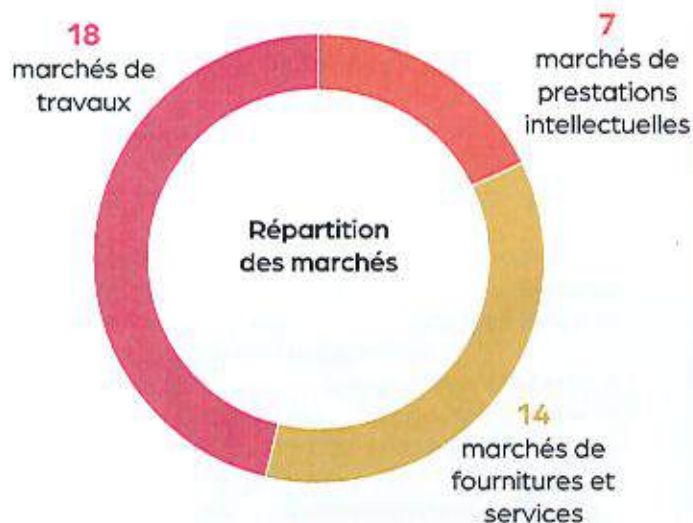
14
marchés en 2024

100
marchés en cours
d'exécution
au 31 décembre 2025

2 843 107 €
montant total HT
des marchés publics attribués



3 724 164 €
montant total HT en 2024



ZOOM SUR LES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La part de marchés comportant des clauses sociales sur le total des marchés 2025 est de :

- 35 984 € réalisés par un Établissement de Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour l'entretien des espaces verts (50 922 € en 2024)

- 8 169 € réalisés par une Structure d'Insertion Économique pour le nettoyage des locaux (7521 € en 2024)

A noter : 13 563,25 € TTC de prestations de services confiées à l'Entreprise à But d'Emploi Zou Vai en 2025

A VENIR EN 2026

- Structuration du service « Achats et affaires juridiques », intégrant la fonction de gestion des marchés publics et l'exécution des achats par le magasin.
- Formalisation d'une politique des achats durables et prise en compte systématique des considérations environnementales dans tous les marchés publics.

Document communiqué en vertu de la loi n° 2016-919 du 7 juillet 2016 relative à la transparence de l'action publique.
Date de transmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

FAITS MARQUANTS 2025

- Développement d'une dynamique de travail transversale favorisant une meilleure circulation de l'information entre le service communication et les autres services.
- Réalisation des deux éditions du Trait d'Union.
- Réflexion sur la création d'un intranet.

LES CHIFFRES DE LA COMMUNICATION



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

Au-delà de ses missions spécifiques en matière de communication institutionnelle (supports imprimés et numériques, relations presse, gestion des réseaux sociaux), le service communication apporte un appui transversal aux différents services de la collectivité. Il intervient notamment dans la conception de supports de communication (cartons d'invitation, flyers, livrets), la rédaction de discours, la gestion du protocole, ainsi que dans l'organisation et la valorisation des événements.

RÉDACTION DES DEUX ÉDITIONS DU TRAIT D'UNION ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Deux magazines intercommunaux ont été élaborés et publiés, incluant la définition des lignes éditoriales, la collecte et la vérification des informations, la rédaction des articles, ainsi que la coordination avec les différents acteurs impliqués jusqu'à la diffusion des publications. Par ailleurs, le service communication a également rédigé le rapport d'activités et en a assuré la mise en page, en lien avec l'ensemble des services.

RÉFLEXION ENGAGÉE SUR LA CRÉATION D'UN INTRANET À DESTINATION DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ.

Une réflexion a été engagée sur la création d'un intranet à destination des agents de la collectivité,

afin d'améliorer l'accès à l'information interne et de faciliter la circulation des contenus. Cette démarche a permis d'esquisser les premières pistes de structuration et de contenus.

CO-CONSTRUCTION DU GUIDE D'ACCÈS AUX DROITS AVEC LES PARTENAIRES ET SERVICES CONCERNÉS

Un travail collaboratif a été mené autour du guide d'accès aux droits, en lien étroit avec le service accès aux droits, la Convention Territoriale Globale et les partenaires du territoire. Cette démarche a permis de structurer les contenus, de recenser les informations utiles aux usagers et de coordonner les contributions des différents acteurs impliqués, afin de garantir un outil clair et opérationnel. Le travail de mise en page est actuellement en cours de réalisation et sera finalisé en 2026.

A VENIR EN 2026

- Poursuite et approfondissement de la réflexion relative à la création d'un intranet visant à renforcer la communication interne auprès des agents de la collectivité.
- Finalisation du guide d'accès aux droits.
- Divers productions graphiques pour les différents services.

Accusé de réception en préfecture
094-2024-0624-20240709-2025-13-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

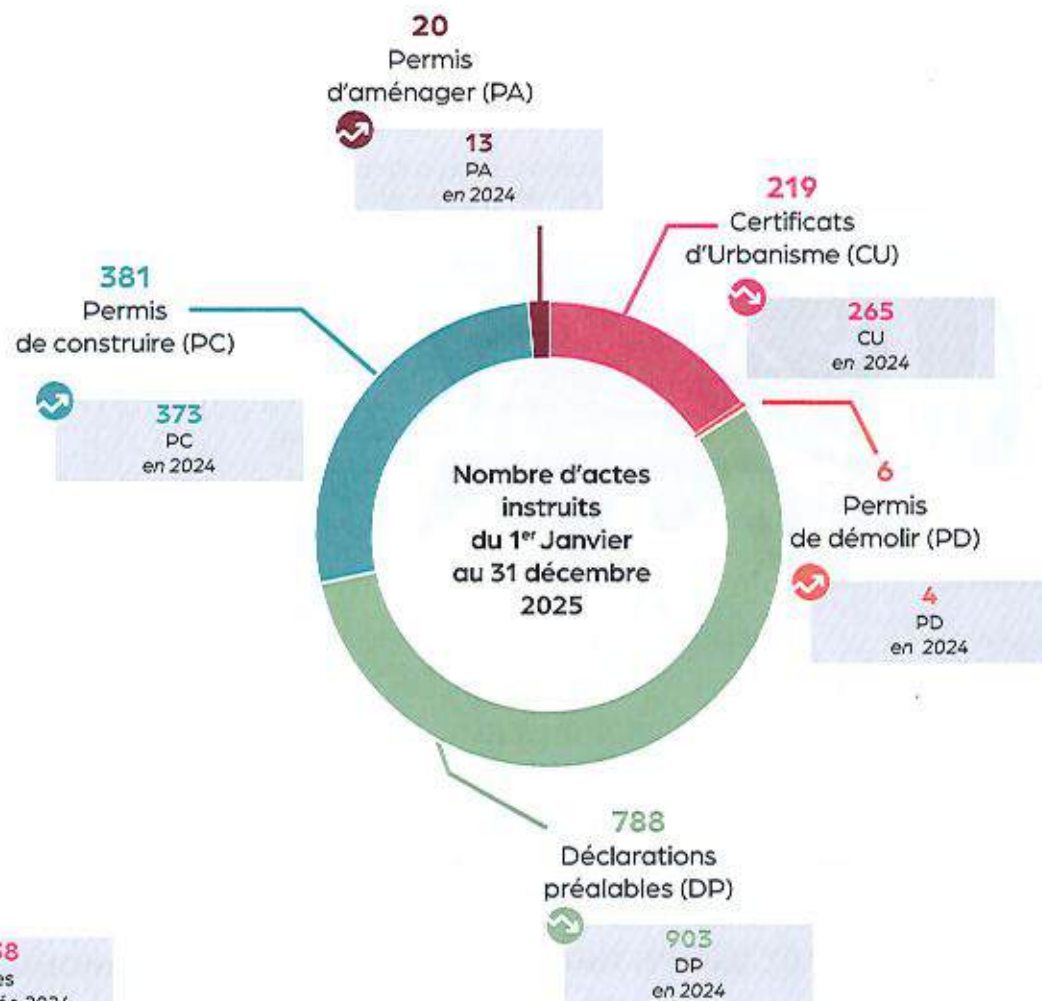
URBANISME

LES CHIFFRES DE L'URBANISME

Nombre d'actes instruits en 2025

Apt	329
Auribeau	12
Bonnieux	47
Buoux	8
Caseneuve	24
Castellet-en-Luberon	16
Céreste-en-Luberon	71
Gargas	35
Gignac	6
Goult	90
Joucas	32
Lacoste	56
Lagarde d'Apt	2
Lioux	6
Ménerbes	105
Murs	32
Roussillon	114
Rustrel	74
Saignon	49
Saint-Martin-de-Castillon	51
Saint-Pantaléon	17
Saint-Saturnin-lès-Apt	172
Sivergues	2
Viens	28
Villars	36
TOTAL	1414

1558
actes
pour l'année 2024

ZOOM SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE
sur 25 communes

Déclaration préalable

214 dossiers instruits par la CCPAL
(270 en 2024)

Surface de 30m² en moyenne

- 201 DP pour des panneaux photovoltaïques en toiture d'une construction existante
- 13 DP pour des panneaux photovoltaïques posés au sol

Permis de construire

20 dossiers instruits par la CCPAL
(23 en 2024)

- 6 PC pour des panneaux photovoltaïques sur toiture d'un hangar agricole créé (soit 8 545m² au total)
- 1 PC pour des panneaux photovoltaïques sur toiture d'un bâtiment d'activités (soit 1 455 m² au total)
- 13 PC pour des panneaux photovoltaïques sur extension d'une habitation individuelle (40 m² en moyenne)

Accusé de réception en préfecture
09-2024-00024-20240708-2024-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2024
Date de récépissé en préfecture : 17/07/2024

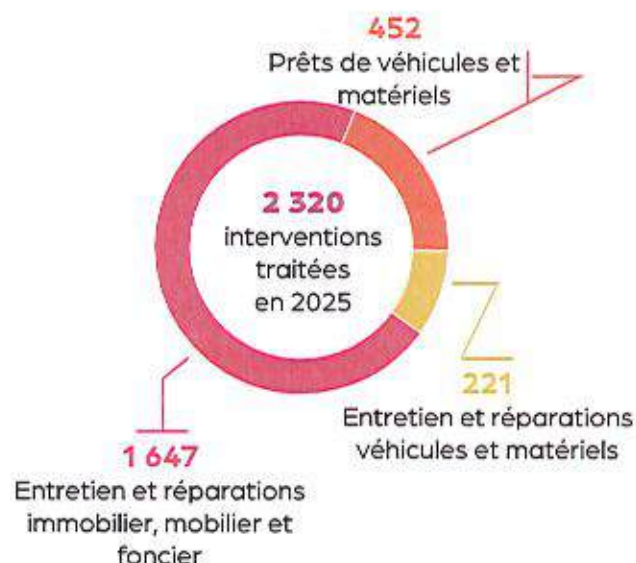
LES CHIFFRES CLÉS DU PATRIMOINE



960
commandes



1 218 560 € TTC
de dépenses engagées



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

Le service Patrimoine collabore de manière transversale avec l'ensemble des services dans le cadre des projets d'aménagement des bâtiments et des travaux.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - 49 000 €

- Remplacement de la chaudière
- Divers petits travaux d'aménagements

PLAN D'EAU - 154 014 €

- Installation de bornes de coffrets électriques pour manifestation
- Travaux d'aménagement complémentaires du Beach Park
- Travaux de mise en conformité du réseau de défense incendie : rénovation des canalisations et alimentation par le réseau d'irrigation
- Ralentisseurs sur le parking

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - 243 785 €

- Requalification de la zone d'activités de Triquefauts à Saint-Saturnin-lès-Apt

CAP LUBERON - 7 110 €

- Création et aménagement d'un bureau et modification de l'accueil

PETITE ENFANCE - 73 304 €

- Étude et travaux de désimperméabilisation et végétalisation de la cour de la crèche La Baleine Bleue à Céreste-en-Luberon

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - 306 500 €

- Création de 8 bureaux supplémentaires pour le bâtiment du siège de la CCPAL
- Installation de 2 stations de charges pour véhicules électriques

A VENIR EN 2026

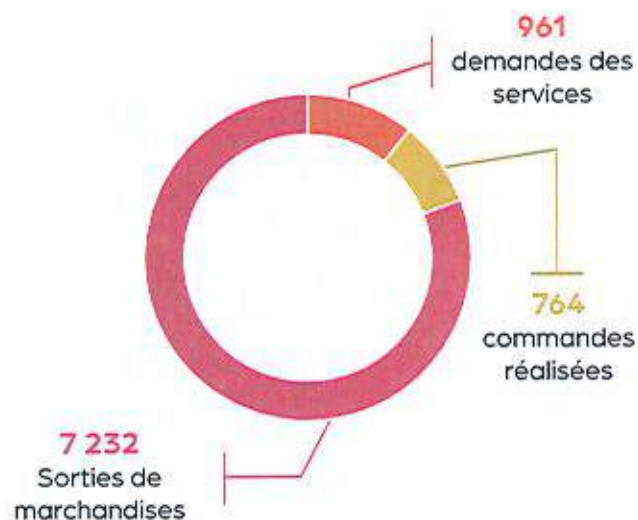
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du siège de la CCPAL.
- Ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Remplacement des lanternes de l'éclairage public par des LED, avec mise en place d'un système de télégestion.
- Installation d'un conteneur dédié au Beach Park et mise en place de l'éclairage.
- Réhabilitation de l'ancienne base nautique en salle multi-activités.
- Mise en conformité de l'installation d'assainissement non collectif (ANC) de la crèche Le Lièvre et la Tortue.
- Acquisition de véhicules à faibles émissions pour le verdissement de la flotte automobile.

Avisé de réception en préfecture
004-200040024-20200709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

LES CHIFFRES CLÉS DU MAGASIN



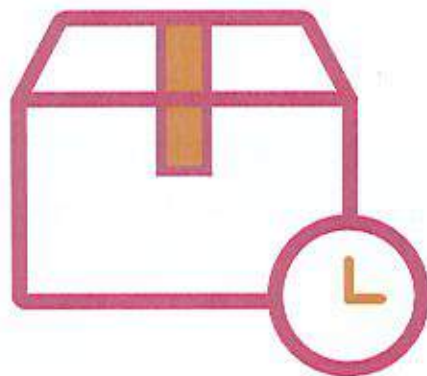
628 001 € TTC
de dépenses engagées



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2025

Le service Patrimoine travaille de manière transversale avec l'ensemble des services pour assurer une gestion optimisée des achats via le Magasin.

Le Magasin est en charge de la commande, du stockage et de la redistribution des marchandises auprès des différents services, garantissant ainsi une meilleure coordination et maîtrise des approvisionnements.



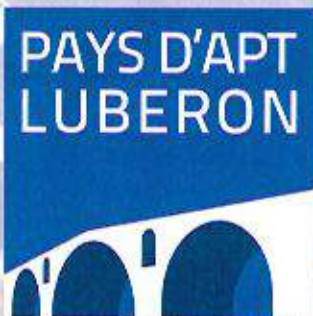
PATRIMOINE (Magasin)



A VENIR EN 2026

- Transfert du service Magasin vers le service de la commande publique.

Accusé de réception en préfecture
064-203040524-20250709-2025-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

81 avenue Frédéric Mistral – 84400 APT

Tél : 04 90 04 49 70 – Mail : contact@paysapt-luberon.fr

Accusé de réception en préfecture
CRA-200634624-20260708-2026-113-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026
Office de Tourisme – CCVAL